



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Lutte contre la pauvreté en milieu rural



Regards croisés et pratiques inspirantes

Décembre 2025

Délégation interministérielle  
à la prévention et  
à la lutte contre la pauvreté



# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>4</b>
Intervention de Christophe Bouillon, maire de Barentin, président de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), président de l'association des petites villes de France	8
Intervention et témoignage de Luc Carvounas, maire d'Alfortville, président de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS)	10
Intervention de Michel Fournier, président de l'Association des maires ruraux de France, depuis devenu ministre chargé de la Ruralité	14
<b>1. Faire reculer la pauvreté en milieu rural : une nécessité démocratique</b>	<b>18</b>
Les remontées des territoires en Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Ile-de-France et Normandie	20
<b>2. Poser les grands défis de nos Ruralités : innovation, modernité et solidarité</b>	<b>33</b>
Les remontées des territoires au Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine, Corse et Guyane	35
<b>3. Donner un avenir à la ruralité : agriculture et développement économique contre la pauvreté</b>	<b>56</b>
Les remontées des territoires en Bretagne, Martinique, Provence Alpes Côte d'Azur, Bourgogne Franche Comté et Guadeloupe	57
<b>4. Mieux vivre dans des territoires sans pauvreté</b>	<b>80</b>
Les remontées des territoires à Mayotte, au Grand-Est, en Occitanie et à La Réunion	81
<b>Conclusion</b>	<b>102</b>

## Avant-propos



### **Anne RUBINSTEIN**

Déléguée interministérielle à la prévention et la lutte contre la pauvreté

©Image : crédit DIPLP

J'ai souhaité engager une démarche collective d'envergure autour des enjeux de la lutte contre la pauvreté en milieu rural. L'écoute des personnes concernées, les signaux envoyés par nos concitoyens, par les collectivités, par les associations, par les services de l'Etat déconcentré et l'évaluation conduite après un an de mise en œuvre du Pacte des solidarités ont mis en avant les attentes fortes des populations rurales, qui appellent une adéquation aux réalités territoriales de nos politiques de lutte contre la pauvreté et une adaptation des collaborations entre les différents acteurs.

Il est donc apparu indispensable de caractériser les spécificités de la pauvreté en milieu rural et de mobiliser toutes les énergies disponibles afin de répondre aux préoccupations croissantes de nos concitoyens vivant dans ces territoires.

Ce sujet est insuffisamment documenté, trop peu traité, alors que ses conséquences sociales et territoriales affectent durablement la cohésion nationale.

La pauvreté en milieu rural, souvent discrète et diffuse, fragilise notre contrat social et met à l'épreuve la promesse républicaine d'égalité. Elle favorise la reproduction sociale et accentue les fractures territoriales. Rien, pourtant, n'est irréversible : une action collective et coordonnée peut inverser cette tendance.

Bien sûr, les pouvoirs publics, les collectivités, les associations agissent déjà en faveur de la ruralité, mais la comparaison avec la politique de la ville est éclairante, même si la pauvreté se concentre toujours dans les quartiers urbains : depuis quarante ans, les territoires urbains bénéficient d'une organisation structurée et d'acteurs coordonnés alors qu'à l'inverse, les personnes en situation de précarité vivant en habitat diffus en milieu rural restent moins visibles et moins accompagnées. Il est donc fondamental de mieux comprendre la pauvreté rurale, d'en cerner les mécanismes et d'identifier les leviers d'action pertinents pour améliorer durablement les conditions de vie des personnes concernées.

C'est dans cette perspective que j'ai souhaité rassembler des acteurs venus d'horizons divers, tous concernés par la ruralité et par ses enjeux sociaux.

Les constats nous appellent à l'action, en effet d'après le dernier rapport de l'INSEE, environ 13,7 % des personnes vivant en zone rurale sont sous le seuil de pauvreté monétaire. Ce taux est plus élevé que dans les grandes agglomérations, où il tourne autour de 11 % à 12 %. Dans certains territoires ruraux isolés ou en déclin industriel, le taux peut dépasser 20 %, notamment dans le nord-est et le sud-ouest.

Les profils des personnes pauvres en milieu rural commencent à émerger. Ainsi le rapport de l'IGAS souligne que les jeunes en milieu rural sont particulièrement vulnérables, même s'il est difficile de mesurer précisément la pauvreté des jeunes selon leur

lieu de résidence. Cependant, plusieurs indicateurs témoignent de la situation : le taux de chômage des jeunes de 22,4 % en moyenne, atteint 40 % dans les zones les plus isolées et 28 % des jeunes ruraux accédant à l'enseignement supérieur, contre 37 % en milieu urbain.

On constate aussi la forte représentation de personnes âgées qui vivent dans l'isolement et la précarité énergétique et c'est surtout en milieu rural qu'on trouve des propriétaires pauvres.

La situation des familles monoparentales y est aussi plus difficile et pour l'ensemble des personnes précaires en milieu rural il y a moins de débouchés professionnels et moins de possibilités de soutien social local.

En milieu rural, la pauvreté ne se résume pas à la question des revenus. Elle se manifeste également par un accès restreint aux services publics, aux soins, à la mobilité et à l'emploi, par des dépenses contraintes importantes, notamment liées à la dépendance à la voiture individuelle. Et la rareté de l'offre d'accompagnement génère isolement et sentiment de relégation et une peur accrue de la stigmatisation freine l'accès aux droits.

Lutter contre la pauvreté en milieu rural, c'est également combattre les idées reçues : posséder un logement ou une parcelle de terrain ne garantit pas une vie exempte de difficultés. La précarité en ruralité a ses propres visages, souvent discrets mais toujours dignes d'attention.

L'ensemble de ces éléments montre que la pauvreté rurale doit être appréhendée dans toute sa complexité économique, sociale, territoriale et structurelle. Seule une approche globale, coordonnée et adaptée permettra de réduire simultanément les inégalités sociales et territoriales.

La journée nationale interministérielle du 29 septembre 2025, organisée en partenariat étroit avec l'agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), s'inscrit pleinement dans la méthode que j'ai souhaité instaurer à la tête de la Délégation

interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté : écouter, concerter, construire ensemble et évaluer.

Cette journée a réuni une diversité d'acteurs – institutionnels, associatifs, économiques et territoriaux – afin de partager les constats, mutualiser les expériences et élaborer des propositions concrètes et opérationnelles venues des territoires.

Le travail interministériel engagé repose sur une coopération étroite entre ministères, collectivités, associations et élus locaux, dans une logique d'intelligence collective. Il ne s'agit pas de créer de nouvelles structures, mais de renforcer les synergies, les alliances, les partenariats existants, en privilégiant une approche pragmatique, innovante et tournée vers l'autonomie et l'émancipation des personnes.

Agir en milieu rural, c'est comprendre les effets de l'invisibilité sociale et des freins structurels, mais aussi fédérer les acteurs, mutualiser les ressources et adapter les réponses aux besoins locaux.

Le présent livret de propositions et de pratiques inspirantes découle directement de cette journée et des ateliers territoriaux préparatoires, organisés dans chaque région sous la coordination des commissaires à la lutte contre la pauvreté, qui ont permis de faire émerger des initiatives locales, des diagnostics précis et des propositions destinées à nourrir et renforcer les politiques publiques.

Je tiens à remercier l'ensemble des participants à la journée nationale, ainsi que toutes les institutions, associations, élus, chercheurs, représentants du monde économique et personnes concernées qui ont contribué à ce livret.

Leur engagement témoigne d'une conviction commune : la lutte contre la pauvreté en milieu rural est l'affaire de tous, elle repose sur l'union des volontés, des ressources, des talents et des savoirs.

## Intervention de Christophe Bouillon,

maire de Barentin, président de l'Agence nationale  
de la cohésion des territoires (ANCT),  
président de l'association des petites villes de France



Christophe Bouillon, à la rencontre nationale sur la lutte contre la pauvreté en milieu rural,  
29 septembre 2025

©Image : crédit DIPLP

« L'ANCT a été créée à la demande des élus locaux et portée par une proposition de loi du Sénat sous l'impulsion du président de la République pour répondre à un besoin clair : aider les collectivités à réaliser leurs projets pour renouer ce lien si précieux entre les citoyens, les élus et l'État au sein de tous les territoires.

La lutte contre la pauvreté est omniprésente et commune à de nombreux programmes de la cohésion des territoires pilotés par l'Agence. C'est pourquoi ce combat ne constitue pas une mesure unique du plan France ruralités mais irrigue l'ensemble des mesures dévolues aux mobilités rurales, au logement, à la jeunesse ou encore à l'accès aux services publics avec notamment l'implantation des agences France services.

C'est tout naturellement que nous nous sommes associés à l'organisation du séminaire national « ruralités et pauvretés » porté par la DIPLP, ce qui nous a permis de mettre en valeur les actions portées par l'agence et en connexions fortes avec les services territoriaux des DDETS et DREETS. Nous portons une grande attention à ce que les services de l'Etat dans les territoires associent les Commissaires à la lutte contre la pauvreté aux différents réseaux État soutenus par les préfectures et DDT dans les territoires ruraux.

Pour tous les maires et techniciens dans les différents secteurs sociaux attachés aux ruralités, n'hésitez pas à prendre attaché des dispositifs piloté par l'ANCT en contactant directement le préfet et ses services, délégués territoriaux de l'Agence. C'est en combinant les ingénieries et en partageant les ressources disponibles que nous pourrons donner force et cohérence aux pactes locaux qui œuvrent pour la solidarité et ainsi aider les populations rurales qui en ont le plus besoin. »

## Intervention et témoignage de Luc Carvounas,

maire d'Alfortville, président de l'Union nationale  
des centres communaux d'action sociale (UNCCAS)



Luc Carvounas, à la rencontre nationale sur la lutte contre la pauvreté en milieu rural,  
29 septembre 2025

©Image : crédit DIPLP

« C'est un sujet important qui doit être pris à bras le corps par les pouvoirs publics afin d'inverser la tendance actuelle pour transformer ces territoires ruraux en centres de vie dynamiques, inclusifs et durables.

Le constat est en effet implacable.

En milieu rural, la pauvreté est plus diffuse, moins visible, mais tout aussi présente : précarité énergétique, isolement, mobilité, vieillissement, alimentation... les causes sont multiples.

À cela s'ajoute des difficultés d'accès aux services publics, souvent éloignés ou fragmentés en dépit du déploiement des maisons France Services ; mais aussi un manque de professionnels du social et de coordination territoriale.

Imaginez : les délais d'attente pour accéder à un généraliste en 2023 étaient de 6 jours et pour les médecins spécialistes, de 61 jours en dermatologie et de 80 jours en ophtalmologie.

Ce phénomène est renforcé dans les zones rurales où il manque ainsi plus de 6000 médecins généralistes, et l'Unccas attend avec intérêt mais aussi avec circonspection la mise en place des 5000 maisons « France santé » annoncées par le Premier ministre début septembre. Il ne suffit pas d'accorder le mot « France » à un dispositif pour que celui-ci fonctionne.

La précarité s'intensifie sur tous les territoires : familles monoparentales, jeunes sans emploi, travailleurs pauvres, et tant d'autres publics en difficulté.

C'est un phénomène d'ailleurs intégré par de nombreux acteurs publics ou privé, et je pense notamment au groupe La Poste, avec qui nous avons tissé un partenariat solide, et qui se prépare à la mutation de son métier premier.

De 2016 à 2022, la fréquentation des guichets de poste a baissé de 52%, tandis que le nombre de courriers envoyé s'est effondré passant de 18 milliards de lettres en 2008 à seulement 6 milliards en 2023.

Comment donc transformer le métier de postier, tout en continuant à offrir un service de proximité à nos compatriotes ?

Le groupe La Poste a souhaité relancer un dispositif qui faisait florès dans les années 60-70 : le gros camion jaune de Citroën qui allait à la rencontre des Français à leur domicile mais aussi sur leur lieu de travail ou de vacances.

Ainsi, pour dynamiser sa présence au cœur de la ruralité, des bureaux de postes itinérants ont été déployés l'an dernier dans 5 départements ruraux (Creuse, Gers, Haute-Marne, Jura, et Orne) afin de toucher 13 000 habitants répartis sur 40 communes.

Dans ces bureaux itinérants, les usagers peuvent acheter des produits postaux, affranchir des lettres, colis et recommandés, souscrire aux services séniors, accéder aux offres de téléphonie et Internet mais aussi réaliser des opérations bancaires pour les clients de La Banque postale et prendre rendez-vous avec un conseiller bancaire. Ces camions peuvent également proposer un accompagnement aux premiers gestes numériques et orienter vers les espaces France Services.

Vous le voyez, nombreux sont les acteurs qui prennent en compte ce besoin de revitaliser nos territoires ruraux, car ils sont les premiers touchés par la précarité grandissante dans notre pays.

Les collectivités territoriales ne sont pas en reste, elles qui rivalisent de créativité pour faire vivre le tissu associatif, lien social indispensable, dans une période budgétaire où l'on demande pourtant de réduire les budgets.

L'UNCCAS et l'ANCT travaillent d'ailleurs ensemble depuis plusieurs années dans le but de soutenir les réseaux d'entraides entre habitants, et d'encourager l'engagement citoyen pour le développement des territoires.

Et nos CCAS (**centres communaux d'action sociale**) et CIAS (**centres inter-communaux d'action sociale**) sont souvent le dernier filet de sécurité au travers des aides d'urgence, de la domiciliation, de l'accompagnement administratif...

Une fois ce constat effectué, quelles réponses pouvons-nous apporter à cette situation dramatique, pointée d'ailleurs dans un rapport de l'IGAS du début de l'année ?

L'UNCCAS que je préside depuis décembre 2020 représente plus de 4400 CCAS et CIAS, soit 9000 communes et plus de 50 millions de nos compatriotes.

C'est un partenaire et un acteur majeur du champ des solidarités, et nous effectuons régulièrement des plaidoyers auprès des parlementaires ou des rencontres avec les ministres pour porter la voix de nos adhérents qui sont au contact de cette précarité au quotidien.

Ainsi, en lien avec les problématiques identifiées en milieu rural dans le champ social, nous proposons quelques axes de travail :

sur l'inclusion numérique : en faisant en sorte qu'il y ait de la pérennité dans les politiques publiques et un soutien aux médiateurs de terrain avec lesquels travaillent les CCAS ; sur la mobilité : en relâçant le micro-crédit personnel, en phase d'essoufflement, en soutien aux mobilités en zone rurale ; sur l'isolement : en déployant des « médiateurs sociaux itinérants » pour accompagner les publics isolés ; et en soutenant davantage le développement des services à domicile portés par les CCAS, en proie à des difficultés structurelles depuis plusieurs années.

Nous soutenons également la proposition de loi portée par deux députés qui prévoit la création d'une « Agence nouvelle ruralité » sur le modèle de l'ANRU qui interviendrait sur la revitalisation du bâti rural en matière de logements, d'équipements publics et de commerces et locaux d'activité.

Une réforme sur la fiscalité du bâti vacant est aussi prévue, tout comme un appui à l'ingénierie locale. Enfin la création du livret « nouvelle ruralité », sur le modèle du livret A ou du LDDS nous paraît intéressante en ce qu'elle pourrait flécher l'épargne vers des projets à dimension sociale et pas uniquement aux projets de reconversion.

Le soutien à la réalisation des ABS mutualisés à l'échelon intercommunal est un autre levier, mais nous avons besoin du concours des préfectures, en particulier à l'échelon des sous-préfets, pour construire des réponses adaptées aux territoires, en lien avec les services de l'Etat.

Nous devons enfin compter sur les grandes associations nationales de solidarités qui, comme l'UNCCAS, connaissent le terrain et savent agir en proximité avec nos habitants.

L'UNCCAS se tient prête à participer activement au recul de la pauvreté en milieu rural.

*Nous sommes prêts à travailler ensemble pour faire que nos territoires ruraux ne soient pas les parents pauvres des politiques de solidarité. »*

## Intervention de Michel Fournier,

président de l'Association des maires ruraux de France,  
depuis devenu ministre chargé de la Ruralité



Michel Fournier, à la rencontre nationale sur la lutte contre la pauvreté en milieu rural,  
29 septembre 2025

©Image : crédit DIPLP

« Il est vrai que cette lutte contre la pauvreté en milieu rural n'est pas assez étudiée, parce que la ruralité aujourd'hui est l'avenir de nos territoires, mais la notion de ruralité est assez nouvelle dans les têtes des bien-pensants.

L'agenda rural, l'Association des maires ruraux de France ont développé fortement ces sujets. La ruralité ne peut plus être ignorée. 33% population, 88% du territoire, voilà des chiffres qui permettent de situer les choses. En milieu rural, la pauvreté a pris différentes formes.

La pauvreté est souvent liée à une forme d'isolement, à l'absence de mobilité, le fait de ne pas avoir l'habitude de s'ouvrir et de pouvoir se déplacer intellectuellement

Les jeunes en milieu rural, leur première difficulté, c'est de prendre des contacts à l'extérieur, dépasser les freins d'accès et d'organiser des études dans les agglomérations.

Je ne veux pas dresser un tableau trop pessimiste car on a beaucoup de richesse : la richesse du bien-être, du sens pratique, de ce qu'apporte la nature au quotidien, la richesse du savoir-faire. Il faut faire en sorte que l'on puisse s'ouvrir. On a essayé de l'initier avec l'association Villes et banlieues.

Tout est possible, et on va le prouver. L'initiative, l'innovation font partie de nos Ruralités. »

**Une rencontre s'est tenue le 29 septembre 2025, organisée par la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DIPLP) consacrée à la réduction de la pauvreté en milieu rural. Accueillie dans les locaux des ministères sociaux, cette journée nationale a rassemblé plus de 350 participants ; élus, représentants du monde associatif, acteurs de terrain, personnes concernées, entreprises, universitaires et experts.**

**Chacune des tables rondes a donné lieu à des échanges avec les commissaires à la lutte contre la pauvreté et des acteurs de terrain qui ont fait part des remontées issues des ateliers territoriaux organisés dans toute la France ; dans l'Hexagone et les territoires d'outre-mer, au cours du mois de septembre.**

**Cette rencontre nationale a permis de formuler des préconisations sur la prévention et la lutte contre la pauvreté dans les territoires ruraux à partir notamment des actions efficaces menées par les acteurs de terrain.**



**Rencontre nationale sur la lutte contre la pauvreté en milieu rural,  
29 septembre 2025**

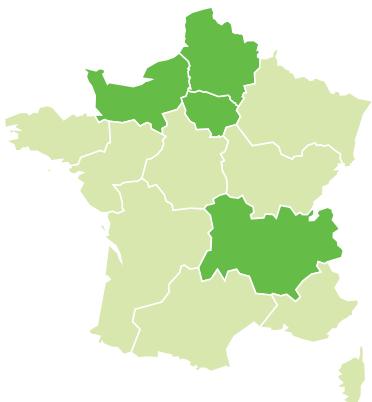
©Image : crédit DIPLP

# 1. Faire reculer la pauvreté en milieu rural : une nécessité démocratique



La France des Ruralités, c'est 88 % du territoire national et un tiers de la population française. Il est donc fondamental de saisir les dynamiques spécifiques qui maintiennent une partie de nos compatriotes dans la fatalité de la pauvreté. Se sentir isolé, assigné à résidence, privé des chances de l'émancipation, de la mobilité, de l'ascension sociale, c'est être la preuve vivante d'un dévoiement des principes démocratiques qui fondent cohésion sociale et confiance citoyenne.

**La notion de ruralité** est appréhendée différemment en Outre-mer et en particulier dans les territoires insulaires. La très grande majorité des communes sont en effet considérées comme urbaines. Pour autant les critères et enjeux qui conduisent à définir la ruralité reprennent en partie ceux de l'hexagone mais avec des particularités ultramarines et insulaires : un éloignement des bourgs, un habitat diffus et précaire, une faible densité de la population, un éloignement des services publics, une économie majoritairement agricole, une exposition à des aléas climatiques intenses, un isolement géographique renforcé par une situation insulaire (sauf pour la Guyane). En Guadeloupe, le concept de « double insularité » à laquelle doivent faire face les îles du Sud isolées de la Guadeloupe « continentale » entraîne des difficultés supplémentaires liées aux surcoûts et aux dysfonctionnements des transports dans ces territoires insulaires.



## Les remontées des territoires en Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Ile-de-France et Normandie

### • Atelier Auvergne-Rhône-Alpes – Personnes âgées isolées et précaires

L'atelier régional a été consacré à la lutte contre la pauvreté et l'isolement des personnes âgées en milieu rural. L'invisibilité de la pauvreté en ruralité est encore plus marquée chez les personnes âgées et expliquée du fait de la faiblesse des retraites, des difficultés d'accès aux soins et à la mobilité, de la fracture numérique et d'un sentiment d'abandon croissant. Les principales recommandations issues de l'atelier visent à améliorer la mobilité et l'accès aux services (par le développement de solutions de mobilité solidaire, notamment avec des véhicules partagés et des chauffeurs bénévoles) ; renforcer le lien social et intergénérationnel (création d'espaces de sociabilité, promotion de l'habitat inclusif et ouverture des EHPAD sur la vie locale) et améliorer la coordination et la visibilité des dispositifs existants (création de guichet unique, développement d'une approche par bassin de vie plutôt qu'uniquement départementale).

Les départements, chefs de file de l'action sociale, les communes et leur CCAS, les CARSAT, la MSA et les associations dédiées sont des piliers de la coordination nécessaire à la lutte contre l'isolement et la précarité des personnes âgées en ruralité.

## → **Pratiques inspirantes**

La MSA a mis en place une **charte des ainés**, dispositif de contractualisation sur trois ans avec les communes signataires permettant le financement de différents actions (ateliers, animations collectives, recrutement d'un travailleur social dédié).

L'association Monalisa 63 a mis en place le « **Basilomètre** », un outil d'auto-évaluation de l'isolement qui permet le repérage et l'orientation de ce public.

*Les petits frères des pauvres*, présents sur l'ensemble du territoire national, ont développé des « **baraques à Frat'** », lieux de convivialité mobiles qui se déplacent de village en village pour proposer des temps de partages et d'échanges aux personnes âgées précaires et isolées.

### **Contact :**

#### **Pierre Barruel**

Commissaire à la lutte contre la pauvreté de la région Auvergne Rhône-Alpes

Tél : 04.72.61.65.62

Mel : [pierre.barruel@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr](mailto:pierre.barruel@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr)

## • **Atelier Hauts-de-France – Lutte contre la précarité énergétique en milieu rural**

Dans le cadre de l'atelier régional consacré à la lutte contre la précarité énergétique en milieu rural, plusieurs orientations opérationnelles ont été formulées. Il est proposé de renforcer les dispositifs préventifs dans les contrats locaux et pactes locaux des solidarités, en privilégiant les démarches d'« aller vers » et de repérage actif.

L'appui sur les pactes territoriaux France Renov' est encouragé, tout comme le développement de plateformes collaboratives visant à structurer l'action des acteurs locaux. Une offre d'accompagnement à destination des élus ruraux sera élaborée, en co-construction avec les personnes concernées. Par ailleurs, l'atelier recommande la création d'un fonds mobilisant notamment le mécénat afin de réduire le reste à charge des ménages et de faciliter le financement des travaux. Le CEREMA mènera une étude sur des matériaux alternatifs, moins coûteux mais équivalents en performance énergétique.

Enfin, au niveau national, une valorisation renforcée de la filière rénovation énergétique est jugée nécessaire pour soutenir son attractivité et répondre aux besoins croissants du territoire.

### → **Pratiques inspirantes**

Depuis 2024, les services de l'Etat (Commissariat à la lutte contre la pauvreté, sous-préfecture d'Avesnes sur Helpe) conduisent une **action concertée de réduction de la précarité énergétique sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Mormal** (Nord). Sur la base d'un diagnostic porte à porte établi par un cabinet, l'ensemble des collectivités publiques en compétence (communauté de communes, communes, conseil départemental, Etat) et les bailleurs s'attachent à ajuster leurs offres de services pour répondre aux besoins de logements non énergivores sur ce territoire rural de 50 000 habitants. Un effort particulier est porté à l'effacement des avances et reste à charge pour les propriétaires pauvres, dans le cas de réhabilitations complètes des logements. Une des voies explorées, en appui sur une étude du CEREMA, réside dans le recours à des solutions techniques qui, à résultats équivalents, seraient moins onéreuses que celles habituellement mises en œuvre.

Dans le Pas-de-Calais, le commissariat à la lutte contre la pauvreté en Hauts-de-France a consacré, en 2024, une première journée régionale à la lutte contre la précarité énergétique. La teneur de cette journée a été synthétisée sous la forme d'un **vade-mecum « Comment structurer, à l'échelle d'un territoire, une politique de lutte contre la précarité énergétique ? »**, consultable en ligne.



**Contact :**

**Serge Bouffange**

Commissaire à la lutte contre la pauvreté  
de la région Hauts-de-France

Tél : 03 20 30 59 59

Mail : [serge.bouffange@hauts-de-france.gouv.fr](mailto:serge.bouffange@hauts-de-france.gouv.fr)

## • Ateliers Ile-de-France et Normandie – Parentalité, Familles, Ruralité et pauvreté

Les ateliers organisés en Île-de-France et en Normandie ont porté principalement sur les enjeux liés à l'enfance et à la parentalité. Plusieurs difficultés ont été soulignées, notamment la rareté des modes de garde, l'isolement parental lié à l'éloignement géographique qui contribuent à aggraver la situation de pauvreté des familles.

Les réponses identifiées s'articulent autour de deux leviers principaux : la coordination territoriale, avec la mise en place d'un diagnostic partagé permettant de cartographier les services existants et d'identifier les "zones blanches" et la proximité des services, par le renforcement du maillage des Maisons France Services, le développement de solutions itinérantes (notamment en matière de garde d'enfants), et le soutien aux espaces de vie sociale et centres sociaux.

### → Pratiques inspirantes

Parmi les initiatives citées, les UDAF portent des dispositifs de **garderies solidaires** offrant aux parents des solutions de garde et de répit pour une participation symbolique.

Des dispositifs innovants tels que **les bus des familles** complètent ce maillage.

D'autres **actions itinérantes** portées par les associations Le Bazar culturel, l'Usine à chapeaux (accès à la culture et au numérique) ou encore la Roulotte des tout-petits (crèche mobile accueillant des enfants en situation de handicap), contribuent également à renforcer la cohésion sociale et l'inclusion dans les territoires ruraux.

### **Contacts :**

#### **Christian Forterre**

Commissaire à la lutte contre la pauvreté  
de la région Ile-de-France

Tél : 01 82 52 42 25

Mel : christian.forterre@paris.gouv.fr

#### **Florence Lianos**

Commissaire à la lutte contre la pauvreté  
de la région Normandie

Tél : 02 32 76 51 69 - Mel : florence.lianos@normandie.gouv.fr

## **Focus sur l'association Le Moulin de Pont Rû – Un centre de rebonds en milieu rural**

**Entretien avec Alan Caillaud, co-directeur**



### **Comment l'aventure a-t-elle commencé ?**

L'histoire du Moulin de Pont Rû est avant tout une histoire humaine et de résilience. En 2018, nous avons ouvert les portes de ma maison familiale, située au cœur du Vexin, pour en faire un lieu de reconstruction et d'épanouissement destiné aux personnes les plus vulnérables. Dans ce cadre apaisant, un ancien moulin à eau du XIX<sup>e</sup> siècle, nous avons voulu relier transition humaine et transition écologique : permettre à celles et ceux qui sont dans le besoin de retrouver un sens, un souffle, un ancrage. Le Moulin est devenu, au fil des ans, un havre de paix et de rebond, un espace où la nature soutient le soin et où la solidarité redevient un moteur collectif.

### ***Votre association en quelques chiffres ?***

- Création : 2018
- Localisation : Bray-et-Lû (Val-d'Oise), au cœur du Parc naturel régional du Vexin
- Équipe : 15,4 ETP et plus de 110 bénévoles et adhérents
- Personnes accompagnées depuis 2018 : 900 femmes victimes de violences, 550 jeunes en difficulté, 400 enfants 2500 personnes sensibilisés aux enjeux écologique
- Partenaires : plus de 300 structures sociales, médico-sociales et associatives
- Budget annuel 2024 : 1,56 M€ / Fonds propres : 548 000 €

### ***Ce qui vous distingue ?***

Le Moulin propose une approche globale et intégrée de l'accompagnement : hébergement temporaire, accompagnement, émotionnel, psychologique, social et juridique, reconnexion à la nature et activités collectives. Notre méthodologie repose sur quatre piliers :

1. Le partenariat territorial, avec un réseau de 300 acteurs.
2. Le pilier immersif, des séjours de rupture de 5 jours pour se reconstruire loin du contexte violent.
3. Le pilier émotionnel, axé sur l'estime de soi, la relaxation et l'expression artistique.
4. Le pilier environnemental, qui fait du contact avec la nature un levier thérapeutique et social.

Ce choix s'ancre dans une conviction forte : on ne sort pas des violences sans retrouver du lien, du sens et un environnement soutenant.

### ***Quel regard portez-vous sur les territoires ruraux ?***

Les territoires ruraux sont trop souvent invisibles, alors qu'ils concentrent de réelles vulnérabilités : isolement, précarité énergétique, manque d'accès aux soins et aux services. Dans le

Val-d'Oise, les violences intrafamiliales ont augmenté de +18 % en 2023. Pourtant, ces territoires sont aussi porteurs d'une formidable énergie de solidarité et d'innovation sociale. En mobilisant les habitants, les associations et les collectivités, ils deviennent des espaces d'expérimentation pour une société plus juste et plus durable.

### ***Comment vous rencontre-t-on dans une trajectoire de vie ?***

Les publics que nous accompagnons sont orientés principalement par les différents services sociaux, les associations partenaires ou viennent directement vers nous. Chaque parcours commence par un temps d'écoute et d'accueil, avant de construire un accompagnement sur mesure : séjours de ressourcement, soutien psychologique et juridique, ateliers collectifs, insertion ou formation. Au Moulin, la reconstruction commence par une rencontre humaine et un cadre bienveillant, avant toute démarche administrative.

### ***Et demain, en 2026 ?***

En 2026, nous déposons le permis de construire du Centre de Rebonds du Moulin de Pont Rû, un espace d'hébergement et d'accompagnement pour 30 femmes et enfants. Notre ambition : essaimer notre méthodologie dans d'autres territoires ruraux, en lien avec nos partenaires nationaux et locaux, pour que chaque territoire dispose d'un lieu de renaissance. Nous croyons qu'en unissant les forces de l'humain, du collectif et de la nature, la ruralité peut devenir un moteur de la lutte contre la pauvreté et les violences.

#### **Contact :**

##### **Alan Caillaud**

Co-fondateur, co-directeur

2, Moulin de Pont-Rû, 95710 Bray-et-Lû, France

+33 6 29 05 47 40 - [www.moulindepontru.com](http://www.moulindepontru.com)

## Focus sur la lutte contre l'isolement, l'association Bip Pop

Entretien avec Anne Guenand, fondatrice.



### **Comment l'aventure a-t-elle commencé ?**

En 2015, accidentée par une voiture sur un passage piéton, Anne Guénand a été immobilisée plusieurs mois sans oser demander de l'aide à ses voisins. De nouveau sur pied, elle questionne les aînés du club seniors de sa commune, comprend le frein universel d'oser demander de l'aide quand l'on se trouve en situation de fragilité et crée le dispositif Bip Pop pour y répondre. Après 2 ans de recherche action avec l'Université de Technologie de Compiègne et des collectivités locales, elle crée le dispositif Bip Pop avec l'objectif «d'encapaciter» les publics fragiles et d'accompagner les collectivités dans la coordination des dynamiques d'entraide sur les territoires.

### **Votre association en quelques chiffres ?**

D'un côté 7 millions de Français sont isolés, dont 2 millions de personnes âgées en manque de lien social, 15 millions de Français sont en difficulté de mobilité, pour des raisons de précarité, sociale, de perte d'autonomie liée à l'âge, à la santé, ou au handicap. Et de l'autre, 24% des Français sont friands d'une nouvelle forme d'engagement citoyen, ponctuel cadré et sécurisé, qui est un véritable antidote à la morosité et à l'égoïsme ambiant.



Et c'est ce que Bip Pop apporte aux collectivités : les outils et la méthode pour prendre en compte cet intérêt pour un engagement citoyen nouveau, et piloter des dynamiques d'entraide en faveur de la mobilité et du lien social des personnes vulnérables.

En 8 ans, Bip Pop couvre 1200 communes dont 87% sont actives, permet de trouver un bénévole pour 85% des demandes de personnes empêchées, en obtenant un taux de satisfaction de 93% (Mesure d'impact 2022). L'engagement des bénévoles est bien réel : 50% des demandes sont acceptées en moins de 3 heures sur l'ensemble du territoire national.

***Vous vous distinguez par quelles actions : pourquoi vous êtes-vous concentrés sur elles en particulier ?***

Donner une heure de son temps chaque mois pour prévenir l'isolement est un acte citoyen.

La solution à l'isolement des personnes vulnérables se trouve dans l'ADN des communes et du cœur de chacun des Français, Bip Pop agit comme un catalyseur en rendant possible l'engagement ponctuel et les mises en relations entre personnes isolées ayant besoin d'aide et personnes désireuses d'aide rà proximité de chez elles.

- Accompagner à un rendez-vous professionnel ou médical
- Accompagner aux courses
- Aider au petit bricolage : changer une ampoule, une pile, un joint de robinet...
- Aider en informatique, ou pour des questions administratives
- Réaliser des visites de convivialité

Avec Bip Pop, chacun donne 1 heure de façon ponctuelle, flexible, sans contrainte ni obligation mais avec cadre et sécurité.

***Quel regard portez-vous sur l'évolution des conditions de vie dans les territoires ruraux ? En particulier sur la pauvreté et la précarité ?***

La ruralité, c'est 88 % de notre territoire et un tiers de notre population. Alors que 62% des communes n'ont pas de commerces, vivre au quotidien pour les personnes précaires en ruralité est

une double peine : au problème de manque d'accès aux services publics, aux infrastructures de santé, à la mobilité et à l'emploi local, s'ajoute l'isolement social. Mais la ruralité c'est aussi un vivier de dynamisme, de créativité et d'attractivité. Et Bip Pop est un antidote à l'isolement et à l'égoïsme ambiant.

La commune de Chasselay dans le Rhône, 2 800 habitants compte 45 bénévoles et aide 79 personnes isolées. Josiane Seigneur, élue au social, témoigne : « avant, c'est moi qui faisais les missions, je n'avais plus de temps, je n'avais plus de vie à moi, c'est vrai qu'à un moment donné, je faisais toutes les visites, les transports, les urgences. Après : 45 habitants bénévoles sont en lien avec les personnes âgées, je coordonne le groupe, on est une grande famille ».

**Comment vous rencontre-t-on dans une trajectoire de vie ?**  
**Comment faire ?**

Le scénario est simple : la personne qui a besoin d'aide se rapproche de sa collectivité locale soit par téléphone soit en direct sur l'applicatif et exprime son besoin. La collectivité ou l'association administratrice qui a délégation traduit le besoin de la personne et le diffuse à l'ensemble des bénévoles du territoire. Le bénévole qui répond, s'engage.

**Voyez-vous des solutions à l'isolement ?**

Bien-sûr ! Notre mission chez Bip Pop est d'apporter une solution à l'isolement, nous construisons le monde dans lequel nous désirons vivre.

Nous proposons la coordination de l'engagement citoyen comme levier d'inclusion des personnes vulnérables, comme levier de lutte contre l'âgisme. Bip Pop agit comme un activateur de lien social et de mobilité pour tous, et un catalyseur d'innovation sociale.

***Comment voyez-vous l'année 2026 dans nos territoires ruraux et notre lutte commune contre la pauvreté ?***

L'année 2026 est une année de mise en œuvre des politiques sociales qui auront été votées lors des élections municipales et communautaires. Dès le printemps 2026 les élus mettent en œuvre les innovations sociales telles que Bip Pop pour bâtir une société inclusive, avec une inclusion réussie des personnes vulnérables par l'âge, la santé le handicap ou la fracture sociale.

L'hybridation de la puissance publique avec des structures associatives et de l'Économie Sociale et Solidaire impliquant les habitants de façon flexible et sécurisée, est une solution qui fonctionne pour lutter contre l'isolement et la pauvreté.

**Contact :**

**Anne Guenand**, fondatrice Bip Pop  
Parc Technologique des rives de l'Oise  
Rue des rives de l'Oise, 60280 VENETTE  
06 20 82 43 34  
[www.bippop.com](http://www.bippop.com)

## Recueil de bonnes pratiques pour lutter contre la pauvreté dans les territoires ruraux des Hauts-de-France



Pour aider les élus, les services publics et les associations à conduire des actions efficaces, la préfecture de région Hauts-de-France a entrepris fin 2024 de constituer un recueil de pratiques inspirantes et de dispositifs mobilisables, issus de toute la région. **Ce recueil est accessible en ligne depuis le 14 novembre 2025.**

Une soixantaine d'initiatives concrètes et une vingtaine de dispositifs en vigueur sont rassemblés dans ce document, avec les coordonnées des acteurs qui les portent et qui en ont rédigé les textes de présentation.

Conçu comme un outil opérationnel et didactique, ce document vise à faciliter l'action des différents acteurs locaux.

## 2. Poser les grands défis de nos Ruralités : innovation, modernité et solidarité

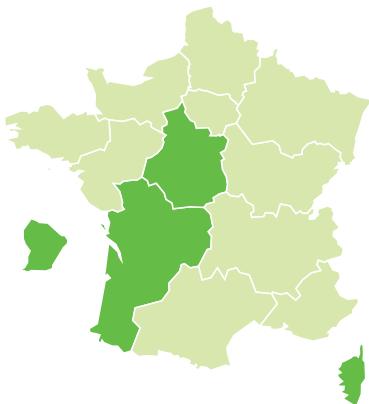


Lutter contre la pauvreté en milieu rural, c'est considérer en face les difficultés que rencontrent nos compatriotes précaires pour se déplacer, pour être disponible aux opportunités de la vie. Sans mobilité, pas d'emploi, pas d'audace, pas d'accès aux droits, pas de sereine vie quotidienne. Le deuxième axe convoque les idées originales, les innovations venant des personnes concernées, des associations, des élus locaux, des administrations, des entreprises pour apporter aux personnes précaires les bienfaits de la modernité.

La mobilité dans les territoires ruraux est aujourd’hui marquée par de fortes contraintes. Comme le rappelle le Secours Catholique, 62 % des communes ne disposent d’aucun commerce, ce qui accentue l’isolement des habitants. Le carburant constitue le second poste d’aide financière pour l’association, révélant une dépendance à la voiture qui devient paradoxalement un facteur de précarité. Cette situation crée un cercle vicieux : assignation au domicile, dépendance aux autres, sentiment d’abandon.

Grâce à l’expérimentation Terr’Mouv, Wimoov constate que les modèles urbains ou périurbains ne sont pas transposables dans le rural. L’ingénierie classique ne répond pas aux spécificités de ces territoires, ce qui impose de repenser les approches.

Mob’in souligne que les acteurs locaux s’organisent en plateformes et que de nouvelles solutions solidaires émergent, telles que le covoiturage solidaire ou les Transports Urbains Solidaires (TUS), qui recréent du lien social. Cependant, le Transport à la Demande (TAD) reste difficile à pérenniser. Les collectivités s’impliquent de plus en plus, et les entreprises ont un rôle à jouer dans cet écosystème. Enfin, il est recommandé d’intégrer la gouvernance de la mobilité solidaire dans les dispositifs existants, pour renforcer la cohérence et la durabilité des actions.



## Les remontées des territoires au Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine, Corse et Guyane

- **Atelier Centre Val de Loire -**  
**Comment construire et faire vivre une offre  
globale de mobilité solidaire sur un territoire  
à forte composante rurale ?**

Plusieurs freins ont été identifiés au cours de l'atelier. La complexité du sujet, la multiplicité des dispositifs et l'absence de coordination globale rendent difficile une approche cohérente. Le manque de pérennité des financements, les contraintes logistiques (notamment l'absence de transports en commun et le coût des assurances pour les véhicules), ainsi que la charge humaine liée à la gestion des locations, constituent des obstacles majeurs.

Pour faciliter le déploiement de telles initiatives sur d'autres territoires, plusieurs recommandations ont été formulées. Il est nécessaire de structurer la gouvernance de la mobilité solidaire, tant au niveau national que local, en favorisant la coordination entre financeurs et acteurs. L'offre doit être lisible, durable et construite en lien avec les compétences locales. Des diagnostics territoriaux partagés doivent permettre de faire émerger des solutions adaptées aux besoins des populations.

Le financement doit être global, croisé et pérenne, afin de permettre notamment la professionnalisation des conseillers en mobilité. L'implication du secteur privé est également souhaitable. Enfin, il est recommandé de promouvoir des dispositifs hybrides, associant professionnels et bénévoles, et d'élargir les publics cibles au-delà des seuls demandeurs d'emploi, en intégrant les personnes âgées, les personnes handicapées, les familles, les apprenants.

### → **Pratiques inspirantes**

Dans le **Cher**, le manque de transports collectifs et le constat d'un isolement social accentué ont permis de proposer, via une approche intégrée, **un ensemble de services de mobilité** (location solidaire, garage, transport à la demande, conseil mobilité) portés par La Croix Rouge Française et GAS 18 Mobilités, avec notamment des permanences dans les territoires ruraux, hors les murs. Dans cette même approche, la mission locale Sancerre Sologne a lancé le dispositif « En route vers l'emploi » et propose aux jeunes de 16-25 ans une location de voitures sans permis à 1€ par jour.

En **Eure-et-Loir**, partant d'un constat partagé d'une absence de structures d'aide à la mobilité inclusive dans le département, l'association Les 3R et le Comité de Bassin d'Emploi du Perche Nogentais ont monté ensemble un projet de **plateformes de mobilité territoriales**, proposant à la fois du conseil en mobilité, des services d'auto-école sociale et des solutions de déplacement (locations).



**Contact :**

**Blandine Grimaldi**

Commissaire à la lutte contre la pauvreté  
de la région Centre Val de Loire

Tél : 02 38 81 42 57

Mail : [blandine.grimaldi@centre-val-de-loire.gouv.fr](mailto:blandine.grimaldi@centre-val-de-loire.gouv.fr)

- **Atelier Nouvelle Aquitaine –  
Mobilité solidaire en zone rurale**

Les acteurs se sont réunis autour des enjeux de mobilité du Médoc, zone rurale du département plutôt dense qu'est la Gironde. Il en ressort que la mobilité solidaire en milieu rural nécessite une approche spécifique, adaptée aux réalités territoriales et aux publics les plus éloignés des services. Le développement de solutions de proximité, telles que des dispositifs mobiles (bus itinérants, navettes locales), permet de réduire les coûts et les risques liés aux déplacements, tout en favorisant l'accès aux droits. L'enjeu de la pérennité des financements est central pour garantir la continuité des actions engagées. Il apparaît indispensable de structurer une offre dédiée à la mobilité rurale, intégrée aux pactes et contrats locaux des solidarités, et soutenue par une coordination renforcée entre les acteurs locaux, associatifs et institutionnels.

### → **Pratiques inspirantes**

L'expérimentation « **Bus en +** » dans le Médoc et en Haute-Gironde, intégrée au dispositif « Territoire zéro non-recours », permet d'aller vers les personnes isolées (principalement personnes âgées, en situation de handicap, aidants) et de leur faciliter l'accès gratuit aux soins et aux services sociaux en proposant au sein du bus un espace dédié aux consultations de santé et un espace d'accueil social.

En matière d'insertion professionnelle, l'entreprise à but d'emploi **Castilab** et la Communauté de commune Castillon-Pujols ont mis en place un **Transport d'Utilité Sociale (TUS)** qui propose à des personnes en précarité résidant dans une commune rurale des trajets à prix avantageux pour se déplacer plus facilement dans le Libournais (50 km autour de Castillon-la-Bataille).

Le chantier d'insertion **ArèsCoop dans le Médoc** propose des travaux viticoles pour les personnes éloignées de l'emploi, en territoire rural. L'association met à disposition des véhicules partagés et un accompagnement personnalisé grâce à un **bureau mobile**.



**Contact :**

**Eric Labadie**

Commissaire à la lutte contre la pauvreté  
de la région Nouvelle Aquitaine

Tél : 05 56 90 65 51

Mail : [eric.labadie@nouvelle-aquitaine.gouv.fr](mailto:eric.labadie@nouvelle-aquitaine.gouv.fr)

[www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine)

## • Atelier Corse – Santé et précarité en milieu rural

Les caractéristiques propres aux territoires ruraux accentuent les difficultés d'accès aux soins pour les personnes les plus précaires, confrontées à de multiples obstacles : méconnaissance des dispositifs existants, manque de solutions de mobilité, mais aussi freins psychologiques et socio-culturels liés à une certaine pudeur autour de leur situation personnelle.

Lors de l'atelier régional de Corse, plusieurs pistes d'action ont été évoquées, notamment le développement d'initiatives d'« aller-vers » pour améliorer le repérage des publics concernés, l'adaptation des modes de communication et la formation des professionnels à l'entretien motivationnel.

### → Pratiques inspirantes

L'exemple du **projet de territoire de la vallée du Taravo**, en Corse du Sud, illustre les bonnes pratiques identifiées dans l'atelier : il intègre la santé comme priorité, favorise le développement de la communauté professionnelle



territoriale de santé (CPTS) et met en place un répertoire partagé des ressources sanitaires et médico-sociales locales.

**Contact :**

**Isabelle Herrero**

Commissaire à la lutte contre la pauvreté de Corse

Tél : 04 95 11 13 05 - Mel : [isabelle.herrero@corse.gouv.fr](mailto:isabelle.herrero@corse.gouv.fr)

[www.prefectures-regions.gouv.fr/corse](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/corse)

• **Atelier Guyane –  
Ruralités et pauvreté**

L'atelier « Ruralités » conduit à Saint-Georges de l'Oyapock a permis de dresser un diagnostic partagé des enjeux propres aux territoires ruraux et isolés de l'Est guyanais. Sous l'impulsion du sous-préfet, référent ruralité, les acteurs institutionnels, associatifs et coutumiers ont mis en évidence la nécessité de renforcer les coopérations locales et d'adapter les politiques publiques aux réalités socioculturelles propres aux villages.

Les échanges ont confirmé que la pauvreté en milieu rural prend des formes spécifiques, marquées par l'éloignement, le manque de services et une forte dispersion de la population. L'isolement territorial renforce les difficultés d'accès à la santé, aux droits, à l'éducation et à la mobilité, tandis que la faiblesse du tissu économique et la rareté des opportunités professionnelles entretiennent la précarité. Les participants ont également souligné les freins logistiques majeurs, en particulier le coût des transports fluviaux et la complexité des déplacements vers Trois Sauts ou Camopi.

Le diagnostic partagé montre par ailleurs une insuffisante structuration de l'offre associative, malgré un dynamisme notable. Le manque d'espaces d'échanges, d'interlocuteurs identifiés et de

formations locales (BAFA, BAFD, santé communautaire) limite le développement d'actions coordonnées. De même, l'absence ou la fragilité de services publics de proximité impose d'envisager des dispositifs mobiles, mutualisés et adaptés à des environnements très hétérogènes.

Pour répondre à ces enjeux, l'atelier a dégagé deux leviers d'action prioritaires : le développement de solutions de mobilité et la consolidation des services aux habitants. Le premier implique une meilleure mutualisation des moyens de transport des institutions, une organisation renforcée des rotations de pirogues et l'exploration de solutions innovantes, telles que le recours encadré au transport aérien ou la remise en fonctionnement d'outils numériques facilitant l'information sur les déplacements. Le second vise à soutenir les dynamiques locales en rapprochant formations et services des communes rurales, en stimulant les partenariats inter associatifs et en valorisant les ressources existantes, notamment au sein des établissements scolaires ou des équipements sous-utilisés.

Cette démarche territoriale constitue un premier socle pour l'enrichissement du chantier national sur les ruralités, en apportant des données concrètes sur les réalités de l'intérieur guyanais et sur les réponses opérationnelles susceptibles d'être mobilisées pour lutter contre la pauvreté dans les zones les plus isolées.

## → **Pratiques inspirantes**

### **Plateforme locale de coordination des transports fluviaux**

Un collectif d'acteurs institutionnels et associatifs a développé une plateforme numérique recensant les horaires, disponibilités et points de passage des pirogues. Cet outil facilite la planification des déplacements des habitants, des services publics et des intervenants sociaux. Il contribue à réduire les coûts de transport, à mutualiser les trajets et à améliorer l'accès aux soins, aux droits et à la scolarité dans les zones isolées.

## Relais communautaire école-famille à Trois Sauts

Les associations locales se mobilisent pour assurer un accompagnement de proximité des familles vivant en zone enclavée. Elles assurent un relais d'information entre les établissements du littoral et les parents, prennent en charge les démarches administratives courantes et interviennent comme médiateurs en cas d'urgence. Cette action renforce la continuité éducative, réduit les ruptures de suivi et sécurise le parcours des enfants scolarisés hors du village.

### Contact :

#### Marion De Falco

Chargée de mission lutte contre la pauvreté,

Préfecture de Guyane

Tél : +59 45 94 21 47 62 - [www.guyane.gouv.fr](http://www.guyane.gouv.fr)

### Focus sur des épiceries associatives et des centres de santé.

#### L'association Bouge ton CoQ

#### Entretien avec Christophe Brochot, co-fondateur

#### Comment l'aventure Bouge Ton Coq a-t-elle commencé ?

Bouge Ton Coq est née en 2019 de l'impulsion de deux frères auvergnats, Emmanuel et Christophe Brochot, face à un constat largement partagé dans les territoires ruraux. Dans de nombreuses communes, la fermeture des commerces, la pénurie de professionnels de santé et la disparition des lieux de convivialité ont profondément fragilisé la vie quotidienne.



Le futur s'écrit au village

Pour y répondre, ils ont créé une association capable d'apporter des solutions concrètes, accessibles et réplicables sur l'ensemble du territoire.

Depuis, Bouge Ton Coq accompagne les élus et les citoyens qui se mobilisent pour recréer des services du quotidien au cœur des villages. L'association s'appuie sur une conviction forte : la revitalisation des territoires ruraux ne peut réussir que lorsqu'elle part de l'engagement citoyen !

#### ***Votre association en quelques chiffres ?***

En 2025, le réseau Bouge Ton Coq compte 260 communes accompagnées et 213 épiceries participatives ouvertes ou en cours d'ouverture.

Chaque épicerie rassemble entre 60 à 70 adhérents et soutient en moyenne 15 à 20 producteurs locaux, représentant plus de 3 500 producteurs ruraux au total.

Le chiffre d'affaires médian d'une épicerie est de 31 000 € par an, pour un total de 6,6 millions € de flux économiques, dont 4,6 millions € réinjectés directement dans l'économie locale.

Sur le volet santé, le collectif Médecins Solidaires co-fondé par Bouge ton Coq compte aujourd'hui 11 centres de santé solidaires en activité, plus de 55 000 consultations réalisées et plus de 10 000 patients ayant retrouvé un médecin traitant, avec plus de 800 médecins généralistes mobilisés.

Une innovation sur la culture en ruralité qui est en cours d'expérimentation dans 5 villages avec une perspective de déploiement en 2026,

Une innovation sur le bien vieillir (mobilité et solidarité) en cours d'expérimentation dans 3 villages avec une perspective de déploiement en 2026.

### ***Pourquoi vous êtes-vous concentrés sur les épiceries participatives et les centres de santé ?***

Ces deux leviers répondent à deux besoins vitaux des territoires, se nourrir et se soigner. Lorsque l'on échange avec les habitants, les élus et/ou les acteurs locaux, les mêmes priorités reviennent toujours, la santé et l'alimentation. Ce sont les sujets qui touchent directement à la qualité de vie et à la santé des populations rurales.

Les épiceries participatives permettent alors de redonner l'accès à des produits de qualité à prix justes. Quant aux centres de santé, ils contribuent à ramener une offre de soins dans les territoires sous-dotés en médecins généralistes

### ***Quel regard portez-vous sur l'évolution des conditions de vie dans les territoires ruraux ? En particulier sur la pauvreté et la précarité ?***

Les conditions de vie dans les territoires ruraux se sont dégradées de manière progressive et souvent silencieuse ces dernières années. La pauvreté y est moins visible qu'en milieu urbain, mais plus diffuse, liée à la distance, au coût des déplacements, à la raréfaction des services et à l'isolement social. La précarité alimentaire y est particulièrement préoccupante. De nombreux villages se situent à la périphérie des zones couvertes par les réseaux d'aide alimentaire, ce qui laisse une partie de la population en dehors des dispositifs de soutien.

Pour Bouge Ton Coq, la lutte contre la pauvreté en ruralité passe d'abord par la reconstruction de la proximité – celle des services, des liens humains et de la capacité d'agir localement. L'engagement citoyen, lorsqu'il est accompagné, devient alors un levier concret de cohésion et d'autonomie pour les villages.

L'étude (« Paroles de campagne ») que nous avons menée avec Insite, Rura et Destin Commun met en lumière ce que nous voyons au quotidien, une ruralité effacée, reléguée, et complexée

MAIS une ruralité bien vivante, dans laquelle il fait paradoxalement bon vivre et où l'on innove sans cesse.

***Si un village espère une épicerie participative, à qui doit-il s'adresser ?***

Les élus ou les collectifs citoyens peuvent directement contacter Bouge Ton Coq via le site [www.bougetoncoq.fr](http://www.bougetoncoq.fr). L'équipe propose un accompagnement complet, depuis le diagnostic territorial jusqu'à l'ouverture de l'épicerie, puis son intégration au réseau national des épiceries participatives.

***Comment voyez-vous l'année 2026 dans nos territoires ruraux et dans la lutte contre la pauvreté ?***

Nous voyons cette année 2026 avec enthousiasme et inquiétude. Inquiétude car le soutien aux associations se raréfie dangereusement. Enthousiasme car nous allons continuer à expérimenter de nouvelles solutions et intensifier le déploiement des autres en apportant toujours plus de solutions aux maires ruraux et aux collectifs citoyens.

En 2026, Bouge Ton Coq souhaite franchir un nouveau cap dans la lutte contre la pauvreté en ruralité. L'association entend généraliser les caisses de solidarité pour doubler le nombre d'épiceries du réseau intégrant un volet précarité alimentaire.

Parallèlement, le programme Vill'âge poursuivra son développement pour lutter contre l'isolement des seniors, en favorisant la mobilité, la convivialité et le lien intergénérationnel.

**Contact :**

**Christophe Brochot**, Co-fondateur  
[c.brochot@bougetoncoq.fr](mailto:c.brochot@bougetoncoq.fr)  
Au Philanthro-Lab  
13-15, rue de la Bûcherie 75005 Paris

## Focus Inclusion numérique – L'association Emmaüs Connect



La dématérialisation agit aujourd’hui comme un puissant révélateur des fragilités des territoires ruraux. Alors qu’on aurait pu espérer qu’elle compense l’éloignement croissant des services publics et privés, elle s’est au contraire imposée comme un facteur aggravant.

Dans un contexte où la fermeture progressive des guichets prive les habitants de lieux de vie, d’échanges et de mixité sociale, la numérisation des démarches apparaît comme une barrière supplémentaire. L’illettrisme touche en effet 22 % des personnes vivant hors des zones urbaines, soit plus de six points au-dessus de la moyenne nationale, et renforce une exclusion numérique déjà bien présente. De nombreux habitants, désormais sans interlocuteur physique, ne disposent pas non plus des compétences, des équipements ou de la connexion nécessaires pour accéder aux services en ligne. Cette situation nourrit un sentiment d’abandon et d’éloignement de la puissance publique, alimentant une défiance qui peut aller jusqu’à une rupture avec le reste de la société.

Face à ce constat, Emmaüs Connect développe depuis 2021 des actions spécifiques en milieu rural dans 6 départements (Aisne, Pas de Calais, Essonne, Marne, Indre et Loiret) grâce à des équipes mobiles et itinérantes, en veillant à ne jamais transposer mécaniquement des modèles pensés pour les zones urbaines. Une expérience qui apprend que l’efficacité passe par un ancrage local fort : s’appuyer sur les réseaux d’acteurs existants, même lorsqu’ils sont moins denses, facilite la mobilisation du public, renforce une légitimité et permet de s’intégrer durablement dans les écosystèmes territoriaux.

Emmaüs Connect propose ainsi un catalogue de services modulable, relayé par un réseau de référents opérationnels capables d'adapter l'accompagnement à la diversité des contextes et des besoins. En zone rurale, le principal facteur de réussite réside dans l'itinérance des équipes pour intervenir au plus près des publics et apporter une réponse aux problématiques de mobilités, inhérentes à ces territoires. Cela augmente le coût de l'action et rend indispensable la mobilisation de moyens adaptés mais permet d'accompagner plus de 2 000 personnes par an sur les 6 départements ruraux d'implantation de l'association via un réseau de 130 associations partenaires.

La situation appelle à un plan national d'inclusion numérique ambitieux et durable, dans lequel la question des mobilités doit être pleinement intégrée : sans solutions adaptées, aucune stratégie rurale ne peut être réellement efficace. L'exemple de la région Centre-Val de Loire, qui s'engage à financer au moins un espace de médiation numérique par bassin de vie, montre qu'il est possible de bâtir des réponses cohérentes et structurantes pour l'avenir des territoires ruraux.

**Contact :**

**Victor Baysang-Michelin**, Chargé de plaidoyer  
[vbaysangmichelin@emmaus-connect.org](mailto:vbaysangmichelin@emmaus-connect.org)

**Focus Précarité rurale : innover pour renforcer la solidarité dans les territoires ligériens.**



**Le projet Ecole Nantes-Atlantique : Comprendre et agir face à une pauvreté discrète**

En Pays de la Loire, lutter contre la pauvreté en milieu rural commence par devoir la comprendre, la repérer : comme dans d'autres territoires, éloignement des services, isolement des ménages, mécon-

naissance des droits et fragilisation du lien social rendent la précarité parfois difficilement visible. Pour agir, la Mission innovation de la DGCS, le Commissariat à la lutte contre la pauvreté et la Direction régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) des Pays-de-la-Loire ont engagé, avec l'École de design de Nantes Atlantique (EDNA) et un groupe d'acteurs territoriaux (collectivités, associations, organismes de protection sociale), une expérimentation visant à repenser les modes d'accompagnement et les outils d'accès aux droits.

Le projet a reposé sur une méthode d'innovation publique centrée sur les besoins réels des habitants et des acteurs. Durant plusieurs semaines, des étudiants designers ont mené une immersion de terrain : entretiens avec des travailleurs sociaux, responsables associatifs, agents de CCAS et bénévoles, observation des conditions de vie et des points de contact avec les services publics. Cette phase a permis d'identifier deux enjeux majeurs : le manque d'interconnaissance entre acteurs et la difficulté des habitants à se reconnaître comme légitimes bénéficiaires des dispositifs d'aide. Ces constats ont nourri des **ateliers d'idéation** rassemblant élus, associations, institutions et citoyens, où ont émergé trois prototypes de solutions adaptées au contexte rural. Ces pistes de solution ont été affinées avant d'être proposées aux élèves pour un retravail lors d'un sprint d'une semaine.

**Trois prototypes de solutions adaptées à ce contexte rural en sont issus.**

**1. « Relais d'ici »** travaille sur la notion de désinstitutionnalisation afin de limiter les freins empêchant l'envie et l'accès à de l'information sur les droits. Il propose des supports simples via des cartes à gratter, disponibles en libre-service dans des lieux de sociabilisation (commerces, bibliothèques, clubs sportifs). Ces supports à caractère inattendu permettent de sensibiliser aux premiers critères qui permettent de faire une demande de

droit (6 thématiques) et incitent à passer à l'action pour aller plus loin. Ces supports sont complétés par un réseau de tiers de confiance locaux (commerçants, bibliothécaires, postiers, animateurs) volontaires, formés à repérer les situations de fragilité, donner un premier niveau d'information sur les droits et à orienter les personnes vers les bons interlocuteurs. Ces lieux « d'information » sont dotés d'un sticker « Relais d'ici » qui permet de les identifier rapidement. Cet axe permet de recréer du lien de proximité dans des espaces vie où tout un chacun se rend.

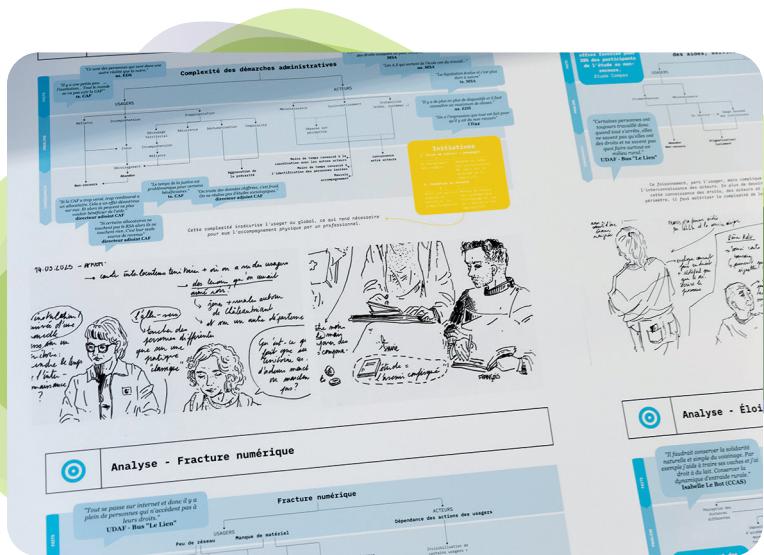
2. « La balade citoyenne » est un parcours d'orientation solidaire au cœur des villages. Inspirée des courses d'orientation, cette initiative valorise le patrimoine local tout en rendant visibles les lieux d'aide et de solidarité (CCAS, épiceries sociales, espaces France services...). Mélant ainsi patrimoine, histoire locale et actions sociales, elle permet de repenser la carte communale en l'augmentant d'informations habituellement non mentionnées. Des stèles permanentes et une signalétique inclusive permettent aux habitants de découvrir les ressources de leur territoire, contribuant à dé-stigmatiser les dispositifs sociaux. Une possibilité d'extension de cette balade est proposée via un dispositif événementiel pensé à l'échelle d'un EPCI : supports avec personae expliquant les diverses aides, explication du maillage plus large au-delà de la commune.
3. « Les retrouvailles solidaires » est le nom d'un réseau social solidaire co-construit entre les acteurs et renforcé par un outillage, la constitution d'un planning d'actions et d'événements collectifs organisés sur douze mois. Favoriser la coopération entre associations, collectivités et habitants, à travers des sondes culturelles de partage d'informations entre les acteurs, temps de rassemblement d'acteurs ouvert durant le marché local. Fêtes de village, cafés-rencontres, ateliers parti-

cipatifs ou journées inter-associatives deviennent autant de leviers pour renforcer la cohésion sociale et co-construire des actions communes (diagnostics partagés, mutualisation d'outils, formations croisées).

Au-delà des prototypes, le projet a permis **d'acculturer les acteurs publics à la démarche design** : expérimenter, co-concevoir, tester, ajuster.

En 2026, plusieurs **territoires pilotes** testeront les dispositifs, accompagnés par les élèves de l'EDNA pour documenter les effets concrets et évaluer la transférabilité des outils. Les collectivités intéressées pourront bénéficier d'un **appui méthodologique et financier** (ligne DREETS – BOP 304) pour adapter les solutions à leurs réalités locales.

### Une dynamique d'innovation sociale à essaimer



Cette initiative illustre comment une **coopération entre État, collectivités, écoles et associations** peut générer des pratiques inspirantes de lutte contre la pauvreté en milieu rural : redonner confiance, simplifier l'accès aux droits, et recréer du collectif.

#### Entretien avec les animateurs du projet :



**Sylvie Chokroun, designer des politiques publiques, Mission Innovation de la Direction générale de la cohésion sociale, et Johan Houssin, chargé de mission régional à la DREETS.**

##### ***Quelle est l'ambition du projet ?***

L'ambition du projet est d'outiller les acteurs de la solidarité en Pays de la Loire pour mieux comprendre et agir face à la précarité rurale. La démarche s'appuie sur une méthode fondée sur l'immersion dans des territoires ruraux très pauvres, afin de capter au plus près les réalités de terrain et le regard des habitants et professionnels concernés.

##### ***Quelles sont les clés de la réussite du projet ?***

Plusieurs facteurs contribuent à la réussite du projet.

- Une gouvernance partagée et inclusive.**

Le projet est porté collectivement par l'ensemble des partenaires, permettant des échanges stratégiques et féconds entre les échelons national et local.

- Une enquête de terrain représentative.**

La réalisation d'une enquête qualitative, basée sur des entretiens, a permis d'intégrer une diversité d'acteurs : Conseil départemental, Mutualité Sociale Agricole (MSA), Associations du champ social, Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS), Caisses d'Allocations Familiales (CAF), bénéficiaires et associations représentatives des

publics concernés. Cette pluralité d'acteurs assure une vision complète et réaliste des enjeux.

- L'école partenaire a proposé une **suite de projet en 2026** sous un nouveau format pédagogique, visant à accompagner des acteurs volontaires dans l'expérimentation réelle et in situ de certaines pistes de solutions imaginées.
- **La démarche de design a été ancrée dans le travail de groupes thématiques (GT)** réunissant des acteurs engagés tout au long du processus de réflexion et d'idéation.

Du point de vue de la Dreets, la réussite du projet se concrétisera pleinement lorsqu'un acteur portera effectivement l'un des projets identifiés, et que l'impact de cette action pourra être **mesuré et évalué** sur le terrain.

**Comment avez-vous mobilisé la créativité des étudiants, la coordination des acteurs ?**

La créativité des étudiants a été activement mobilisée grâce à une **ingénierie de projet spécifique et agile**, évoluant au fil des réorientations et des besoins du projet. Cette méthodologie, présentée dans une des diapositives du support, a permis d'assurer une **coordination fluide entre les différents acteurs**, favorisant la co-construction et l'adaptation continue.

**Quel avenir voyez-vous au projet ?**

À la suite de plusieurs présentations, **de nombreux acteurs ont manifesté un réel intérêt** pour les trois solutions proposées. L'objectif désormais est de **diffuser et partager la démarche ainsi que les solutions** afin qu'elles puissent inspirer d'autres territoires. Il convient toutefois de garder à l'esprit que ces solutions ont été **conçues pour des communes très rurales des Pays de la Loire**, répondant à des besoins spécifiques et contextualisés. Toute réappropriation devra donc être **réinterrogée à la lumière des diagnostics et des acteurs locaux**.

**Quel regard portez-vous sur 2026 et la lutte contre la pauvreté dans les Ruralités ?**

Cette thématique doit être **affirmée comme une priorité** en cohérence avec les diagnostics locaux. La difficulté réside dans la gestion des **crédits limités**, qui contraignent la capacité à multiplier les priorités. Deux approches se confrontent :

- Subventionner une large diversité de projets (précarité rurale, transition solidaire, impact social, etc.), avec le risque de saupoudrage ;
- Concentrer les moyens sur une ou deux priorités fortes pour obtenir un effet levier réel, au risque de « délaisser » d'autres domaines et de démobiliser certains acteurs associatifs.

En 2023, par exemple, l'appel à projets a suscité plus de **200 demandes**, pour **environ 100 projets retenus**, financés en moyenne à **40 % du montant demandé**. Cette situation a entraîné une **charge de travail importante** pour les services (analyse, contractualisation, suivi...) et interroge sur le **véritable effet levier** de ces financements : dynamisation durable ou dispersion des moyens ? Par ailleurs, les **acteurs non retenus** peuvent éprouver un sentiment de découragement, fragilisant l'écosystème local. Enfin, la lutte contre la pauvreté en milieu rural doit être abordée comme un **enjeu systémique** : les personnes concernées cumulent souvent **plusieurs formes de précarité** (alimentaire, logement, financière...). Les études récentes mettent également en évidence **des profils particulièrement vulnérables**, tels que les **jeunes ruraux** et les **familles monoparentales**.

**Quelles sont les priorités, à votre avis, pour lutter contre la pauvreté en milieu rural pour nos politiques publiques de court terme ?**

La mobilité ressort comme la priorité numéro un, selon les diagnostics territoriaux. L'approche « aller-vers » a déjà été expérimentée, mais ses limites sont connues. Pour ces zones rurales, il

devient essentiel de faciliter l'accès à un véhicule ou à un transport collectif, afin de rompre l'isolement des usagers. Ces dispositifs doivent être connus, simples à utiliser et à coût réduit voire gratuit.

L'étude menée par les étudiants de l'EDNA montre que la mobilité n'a pas été identifiée comme priorité sur le terrain dans certaines petites communes rurales, révélant ainsi des disparités territoriales. Cela souligne la pertinence d'une approche contextualisée et sur mesure, fondée sur l'enquête et le design territorial.

Par ailleurs, la précarité alimentaire, bien que peu mise en avant dans certaines études (ex. : Compas), demeure un enjeu vital.

Lorsqu'une personne n'a plus les moyens de se nourrir correctement, cela affecte sa dignité, sa santé et sa capacité à se mobiliser pour sortir de la précarité. Cet axe devrait donc rester central dans toute politique de lutte contre la pauvreté.

### **Contacts :**

#### **Sylvie Chokroun**

Designer des politiques publiques, Mission Innovation  
Sous-direction de l'inclusion sociale,  
insertion et lutte contre la pauvreté - DGCS  
Mel : [sylvie.chokroun@social.gouv.fr](mailto:sylvie.chokroun@social.gouv.fr)

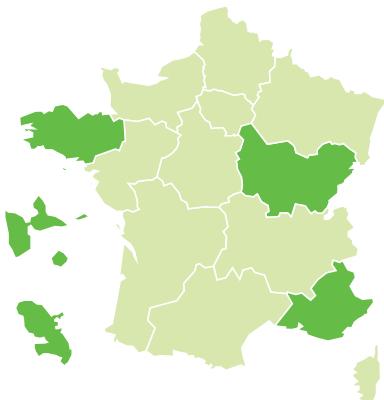
#### **Johan Houssin**

Chargé de mission régional  
Tél : 02 53 46 79 00  
Mel : [johan.houssin@dreets.gouv.fr](mailto:johan.houssin@dreets.gouv.fr)  
[www.pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr)

# 3. Donner un avenir à la ruralité : agriculture et développement économique contre la pauvreté



Les Ruralités françaises sont percutées depuis longtemps par les contradictions d'un système économique de production et de consommation qui mettent en tension travailleurs agricoles, saisonniers, travailleurs du milieu rural. Le troisième axe éclaire les enjeux des mutations d'un secteur économique, des modèles de métier, des interdépendances professionnelles et actives qui doivent bénéficier aux travailleurs et à la jeunesse des milieux ruraux.



## **Les remontées des territoires en Bretagne, Martinique, Provence Alpes Côte d'Azur, Bourgogne Franche Comté et Guadeloupe**

- **Atelier Bretagne - Lutte contre la pauvreté en milieu rural et accès à une alimentation saine et durable pour tous**

La précarité alimentaire en milieu rural connaît une forte aggravation, marquée par une hausse des demandes d'aide, un déficit de structures de proximité, des difficultés d'accès à une alimentation de qualité, un isolement renforcé des publics, une coordination insuffisante entre acteurs et une baisse des ressources humaines et financières mobilisables.

Plusieurs leviers d'action ont été identifiés par la Bretagne. Il est proposé de diversifier l'offre alimentaire via des épiceries itinérantes, cantines solidaires, food trucks et frigos partagés, tout en favorisant la tarification sociale dans les cantines des collèges et lycées. Le rapprochement entre producteurs et consommateurs est encouragé, notamment par le glanage solidaire, les paniers suspendus et les marchés de proximité.

L'éducation à l'alimentation doit être renforcée dès le plus jeune âge, avec des ateliers pratiques et des stands d'information. Le lien avec les entreprises est à structurer pour faciliter les dons, la transformation et la logistique. Des expérimentations de Sécu-

rité Sociale de l’Alimentation sont à soutenir, tout comme les coopérations locales entre acteurs. Enfin, les personnes accompagnées doivent être pleinement impliquées dans la conception et la mise en œuvre des dispositifs.

## → **Pratiques inspirantes**

### **Les expérimentations sur la sécurité sociale de l’alimentation**

En 2025, on dénombre en Bretagne sept expérimentations de lutte contre la précarité alimentaire de type caisse alimentaire ou carte alimentaire, dont une expérimentation en ruralité sur Fougères (Ille-et-Vilaine) et une autre en territoire semi-rural à Morlaix (Finistère). L’ambition est d’initier une animation régionale des porteurs d’expérimentation pour faire culture commune, disposer d’une connaissance partagée des projets en cours et de coordonner l’action des services de l’État et de la Région, mais aussi d’évaluer l’impact sur les bénéficiaires et sur leur accès à une alimentation saine et durable. Une première réunion a pu se tenir en 2025 avec l’ensemble des porteurs. Ces projets sont accompagnés en ingénierie pour en permettre le bon déploiement et une recherche action va être lancée sur ces expérimentations.

### **Association Aux Goûts du jour**

Le projet AAPETI (Accès à l’Autonomie alimentaire grâce au Partage d’Équipements et la Transformation d’Invendus) vise à cuisiner et à conditionner avec des personnes en situation de précarité alimentaire pour leur propre consommation, des produits issus de dons agricoles qui sont ensuite transformés dans des lieux de déjà existants et sous-occupés (exemples : cantines scolaires pendant les vacances). Cette initiative se déroule sur le territoire du Kreiz Breizh, dans les Côtes d’Armor, un des territoires affichant le plus fort taux de pauvreté.

## **Entreprise à But d'Emploi Association Au Cœur de l'emploi à Ploufragan**

COASALIM 22, collectif d'associations alimentaires regroupant la Banque alimentaire, le Secours populaire, la Croix-Rouge, et les salariés du dispositif Territoire zéro chômeur longue durée « Au cœur de l'emploi », a créé une légumerie solidaire sur le territoire de Ploufragan/Saint-Brieuc. Ouverte en juin 2025, l'objectif de la légumerie est de récupérer les légumes invendus ou donnés, les transformer et les surgeler pour lutter contre le gaspillage alimentaire, tout en favorisant l'insertion professionnelle. Ce projet collectif de "création d'un outil de transformation" a reçu en février 2025 le prix de l'innovation au salon de l'agriculture.



### **Contact :**

#### **Claire Muzellec Kabouche**

Commissaire à la lutte contre la pauvreté de Bretagne

Tél : 02 57 87 15 62

Mail : [claire.muzellec-kabouche@bretagne.gouv.fr](mailto:claire.muzellec-kabouche@bretagne.gouv.fr)

[www.bretagne.gouv.fr](http://www.bretagne.gouv.fr)

## • Atelier Martinique – Précarité alimentaire en milieu rural

Dans un contexte marqué par une pauvreté structurelle touchant plus de 21 % des ménages en Martinique, plusieurs pistes d'action ont été proposées afin de renforcer l'accès à une alimentation locale et solidaire, tout en structurant une réponse territoriale adaptée aux réalités du Nord de la Martinique.

Il a été proposé de créer un laboratoire d'innovation sociale réunissant associations, institutions et usagers, afin de favoriser une dynamique de co-développement centrée sur le pouvoir d'agir des habitants. La mise en place d'un service logistique mutualisé a également été envisagée pour faciliter le transport et la conservation des denrées alimentaires, en particulier dans les zones éloignées. Pour répondre aux difficultés de mobilité des publics isolés, le développement de services de livraison à domicile de paniers alimentaires a été recommandé. Par ailleurs, la promotion des jardins créoles, notamment via des cultures hors sol pour contourner la pollution au chlordécone, a été identifiée comme levier d'autonomie alimentaire. Enfin, la création d'une plateforme de cartographie des actions, accessible même aux publics éloignés du numérique, permettrait de mieux relier l'offre agricole locale à la demande sociale, en vue de structurer une véritable filière de l'alimentation solidaire.

### **Contact :**

**Emmanuel Fevre**

Sous-préfet

Secrétaire général adjoint, chargé de mission cohésion sociale

Tél : 05.96.39.36.77 - [www.martinique.gouv.fr](http://www.martinique.gouv.fr)

- **Atelier Provence Alpes Côte d'Azur – Travailleurs pauvres en milieu rural**

Le phénomène des travailleurs pauvres en milieu rural n'est pas nouveau mais il tend à s'accentuer avec l'éloignement résidentiel constraint. Ce mouvement entraîne l'installation croissante de néoruraux, attirés par des loyers moins élevés. Toutefois, ces logements sont bien souvent de mauvaise qualité, mal isolés et générateurs de dépenses importantes en chauffage et en énergie. Cet éloignement résidentiel pose en outre un enjeu central de mobilité.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte deux pactes locaux des solidarités portant sur les travailleurs pauvres en milieu rural.



**Contact :**

**Yolande Eskenazi**

Commissaire à la lutte contre la pauvreté  
de Provence Alpes Côte d'Azur

Tél : 04 84 35 45 37 - Mel : [yolande.eskenazi@paca.gouv.fr](mailto:yolande.eskenazi@paca.gouv.fr)

## **Le pacte local des solidarités du Pays d'Arles.**

Il s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation des travailleurs pauvres du secteur agricole initiée par la DIPLP, la FNSEA, la MSA depuis avril 2025. Elle se déploie à ce stade dans trois territoires (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne, Grand Est). Cette expérimentation a vocation à concerner à la fois les exploitants agricoles et les salariés agricoles en situation de pauvreté. Elle comprend plusieurs axes : détecter les travailleurs du secteur agricole en situation de pauvreté, favoriser l'accès aux droits et informer les exploitants et les salariés agricoles de leurs droits, accompagner les exploitants et les salariés agricoles en difficulté et créer des alliances locales.

En s'appuyant sur la mobilisation de différents acteurs (MSA, représentants des exploitants et des filières, chambre d'agriculture, élus, FTSEA, intercommunalités, communes, tribunal de commerce, ordre des experts comptables, France travail, OPCO) et sur la base d'un diagnostic partagé, plusieurs enjeux ont été dégagés pour ce pacte local : les questions de détection, d'accompagnement, de logement et d'emploi. La coordination est confiée à la MSA.

Aussi, le plan d'action, qui a été établi, comprend trois axes :

- axe 1, repérage et accès aux dispositifs : utilisation des données MSA, renforcement et outillage du réseau sentinelle MSA, création d'un annuaire des dispositifs existants ;
- axe 2, emploi et activité : sécurisation des parcours des salariés agricoles ; exploitants agricoles : diagnostic de viabilité, bilan santé et droits ;
- axe 3, logement : expérimentation sur le logement des saisonniers.

## **Le pacte local de solidarités dans la zone rurale isolée sur la Communauté de communes Alpes d'Azur sur les travailleurs pauvres.**

Il s'organise autour de la mobilité, qui apparaît comme premier frein pour le secteur de l'aide à domicile en milieu rural grâce à la mise à disposition de véhicules et des accompagnements renforcés. Le service de mobilité s'appuie sur une flotte de douze véhicules, avec ou sans permis, accessibles via une plateforme dédiée, pour soutenir les travailleurs pauvres du secteur de l'aide à domicile.

Ce pacte local a d'ores et déjà des impacts à court terme très intéressants. En trois mois, 9 travailleurs pauvres ont été accompagnés : 100% d'augmentation du temps de travail (4 temps partiels subis à un plein temps, 4 travailleurs précaires alternant chômage/activité ont repris grâce au projet une allant de 80h à 130h et pour la dernière de 70 à 130 h). 67 personnes âgées ou en manque d'autonomie ont, grâce à cette action, augmenté le taux d'utilisation de l'APA.

Compte tenu de ces premiers résultats positifs, cette action est désormais étendue à la Vallée de la Roya.

- **Atelier Bourgogne Franche Comté -  
Accès et retour à l'emploi des publics  
en situation de précarité en zone rurale**

Le principal frein social à l'accès à l'emploi en milieu rural est la mobilité. Il apparaît nécessaire de développer des solutions locales et accessibles, de renforcer en particulier les transports en commun vers les bassins d'emploi.

Grâce à des garages solidaires, des personnes en recherche d'emploi peuvent bénéficier d'un véhicule pour se rendre à un entretien d'embauche, voire bénéficier d'une location pour trois mois.

Mais il est essentiel de penser des solutions qui garantissent une autonomie durable et pas seulement ponctuelle.

Les questions relatives à la santé mentale et à l'isolement doivent également être prises en compte.

L'un des enjeux est d'agir à une échelle très locale en constituant un maillage partenarial, à l'instar de ce qui se fait dans le cadre de Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) et en mettant en place des équipes mobiles qui mènent des démarches d'aller vers y compris en se rendant au domicile des personnes en situation de précarité.

Il importe de s'inscrire dans une logique de parcours impliquant de renforcer les coopérations entre acteurs du social, de l'insertion, de la formation et de l'emploi.

## → Pratique inspirante

### Integracode de l'association Agire - Communauté urbaine Le Creusot-Monceau



Le dispositif Integracode est une formation innovante pour lever les freins linguistiques et de mobilité. Dans le territoire du Creusot et Montceau, une forte population migrante ren-

contre des difficultés d'accès à l'emploi à cause de la barrière linguistique et du manque de mobilité.

Integracode est un parcours de 200 heures sur 12 semaines, combinant cours de français (12 à 15 heures hebdomadaires) avec modules sur la mobilité. Les formateurs sont spécialisés dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE) et utilisent des méthodes pédagogiques adaptées aux besoins spécifiques des participants. Le financement provient principalement du ministère de l'Intérieur et des services déconcentrés de l'Etat.

#### Contact :

##### **Séverine Mercier**

Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté de Bourgogne Franche Comté

Tél : 03 80 44 66 34

Mel : [severine.mercier@bfc.gouv.fr](mailto:severine.mercier@bfc.gouv.fr)

[www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

- **Atelier Guadeloupe –**  
**Éléments de diagnostic sur la pauvreté  
en milieu rural en Guadeloupe**

Dans le cadre de la démarche nationale pilotée par la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, une rencontre régionale consacrée à la pauvreté en milieu rural a été organisée en Guadeloupe le 23 septembre 2025 sous la forme d'un *world café numérique*. Plus de quarante acteurs institutionnels, associatifs et locaux ont contribué à l'élaboration d'un diagnostic partagé autour de quatre thématiques majeures : la double insularité, la santé dans un contexte de vieillissement, la mobilité des jeunes et l'accès au numérique.

Les participants ont souligné l'absence de définition institutionnelle de la ruralité en Guadeloupe, contrairement à l'Hexagone. La ruralité s'y caractérise par un ensemble de faisceaux d'indices : habitat diffus, faible densité de population, isolement marqué, éloignement des services publics, économie agricole dominante, prévalence du vieillissement, départ des jeunes et ancrage culturel fort. Ces éléments structurent les inégalités d'accès aux droits, de mobilité et d'insertion sociale dans les territoires éloignés des centralités urbaines

Les îles du Sud (Marie-Galante, Les Saintes, La Désirade) cumulent vulnérabilités : dépendance aux liaisons maritimes et aériennes, surcoûts d'accès aux services, faible densité, zones blanches numériques, exode des compétences et déficit de logements sociaux. À ces contraintes s'ajoutent les risques climatiques et l'impact des échouages de sargasses sur l'isolement et l'activité économique.

Malgré ces fragilités, les acteurs relèvent une forte cohésion sociale, un patrimoine culturel structurant et un potentiel de développement local (écotourisme, circuits courts)

Le vieillissement de la population accentue les besoins en accompagnement, en mobilité vers les soins et en visites à domicile. Les difficultés d'accès aux spécialistes, l'insalubrité de certains logements et le manque de connaissance des droits constituent des freins majeurs. Les participants appellent à renforcer les dispositifs de proximité, notamment via des solutions mobiles et les maisons de santé pluriprofessionnelles

Les jeunes situés en zones rurales affrentent des obstacles multidimensionnels : éloignement des lieux de formation, coûts de transport, manque d'information sur les aides et absence d'infrastructures adaptées (itinéraires cyclables, aires de covoiturage).

Le territoire bénéficie toutefois d'avancées, notamment la plateforme régionale Mob'îles, mais la question de sa pérennité financière reste posée. Les participants préconisent des dispositifs itinérants, un redéploiement territorial de l'offre de formation et le développement du covoiturage solidaire

Malgré un réseau de conseillers numériques étendu, les usages demeurent inégalement maîtrisés : forte exposition des seniors à l'illectronisme, difficultés d'usage de l'ordinateur chez les jeunes, sentiment de stigmatisation dans les lieux d'accompagnement.

L'amélioration des infrastructures (haut débit, fibre, réduction des zones blanches) est identifiée comme un préalable indispensable à toute politique d'inclusion numérique efficace.

## → Pratique inspirante

### Plateforme de mobilité sociale et solidaire « Mob'îles »



**MOB'îles**  
La mobilité pour tous

La plateforme « Mob'îles », créée en 2023, constitue une réponse innovante aux difficultés de mobilité

en milieu rural. Elle accompagne les jeunes et les publics éloignés de l'emploi par la mise à disposition de solutions adaptées, l'information sur les aides et l'appui à la construction de parcours d'insertion.

Cette initiative représente un levier opérationnel essentiel pour sécuriser les transitions vers la formation ou l'emploi dans les zones isolées. Les acteurs relèvent toutefois la nécessité de garantir sa pérennité au-delà du financement actuel, afin d'ancrer durablement cette solution dans les territoires ruraux guadeloupéens

### Bus France Services et dispositifs mobiles d'accès aux droits

L'usage de dispositifs mobiles, tels que le bus France Services présent à Marie-Galante et les bus santé de la Croix-Rouge, démontre l'efficacité des démarches d'« aller-vers » dans les territoires ruraux et insulaires.

Ces outils permettent de réduire les ruptures d'accès aux droits, à la santé et aux services administratifs, en ciblant les populations les plus isolées et les moins mobiles. Leur renforcement est identifié comme un axe structurant pour lutter contre l'exclusion et favoriser l'équité territoriale en milieu rural

**Contact :****Arnaud Duranthon**

Sous-préfet chargé de la cohésion sociale,  
du travail et de la politique de la ville

Tél. : 05.90.99.69.59 - sec-spcstpv@guadeloupe.gouv.fr  
www.guadeloupe.gouv.fr

**Focus - La MSA : un acteur incontournable  
au service des territoires ruraux.**

santé  
famille  
retraite  
services

**Un pilier de protection sociale et milieu rural**

En France, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) s'impose comme un acteur majeur des territoires ruraux. Deuxième régime de protection sociale du pays, elle couvre un large éventail de besoins : santé, famille, retraite, ainsi que les accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP). Avec un positionnement unique, la MSA agit comme un guichet centralisé pour l'ensemble de la population agricole et leurs ayants droit, simplifiant ainsi l'accès aux droits et aux services.

Fondée sur des valeurs de solidarité, de responsabilité et de démocratie, la MSA se distingue par une gouvernance participative. Son organisation repose sur un réseau structuré : une caisse centrale et 35 caisses locales, assurant une proximité avec les usagers et une adaptation fine aux spécificités territoriales.

En 2023, la MSA a accompagné 5,1 millions de ressortissants, dont 1,3 million d'emplois agricoles (442 015 non-salariés et 821 374 salariés). Le volume des prestations sociales versées s'est élevé à 28,6 milliards d'euros, illustrant l'ampleur de son engagement. Parmi ses bénéficiaires, 400 000 familles ont pu compter sur les prestations familiales, un soutien essentiel dans des zones où l'accès aux services peut parfois être limité.

Pour répondre aux enjeux des territoires ruraux, la MSA a défini quatre axes prioritaires :

- **Réduire les inégalités** et renforcer le maillage territorial, afin de garantir une couverture équitable des services sur l'ensemble des zones rurales ;
- **Favoriser l'inclusion sociale** et faciliter l'accès aux droits, en particulier pour les publics les plus vulnérables ;
- **Développer la prévention** et le lien social, en agissant sur les déterminants de la santé et en renforçant la cohésion des communautés locales ;
- **Encourager la participation** des familles et des acteurs locaux, pour une gouvernance partagée et ancrée dans les réalités du terrain.

Au-delà des chiffres, la MSA incarne une vision humaniste de la protection sociale. En combinant proximité, innovation et solidarité, elle joue un rôle clé dans la vitalité des territoires ruraux. Son action ne se limite pas à la gestion des risques sociaux : elle contribue activement à la dynamique économique et sociale des campagnes, en soutenant les agriculteurs, les salariés agricoles et leurs familles.

### **Ingénierie territoriale au service des territoires ruraux**

Pour mieux répondre aux besoins des territoires ruraux, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) s'appuie sur **GéoMSA**, un outil cartographique innovant. Ce dispositif permet d'analyser finement les spécificités locales, d'identifier les zones de vulnérabilité et d'adapter les réponses aux réalités du terrain. Grâce à l'analyse de la data, la MSA optimise ses interventions et renforce l'efficacité de ses actions.

### **Lutter contre le non-recours et faciliter l'accès aux droits**

La MSA déploie des dispositifs concrets pour réduire le non-re-

cours aux droits sociaux, notamment pour le RSA et la Prime d'Activité (PPA). Parmi ces initiatives, le «Rendez-vous prestations» permet un accompagnement personnalisé des bénéficiaires potentiels. En parallèle, la MSA soutient les France Services, des espaces polyvalents qui facilitent l'accès aux services publics dans les zones rurales, réduisant ainsi les inégalités territoriales.

### **Des services au cœur des territoires pour les populations rurales**

La MSA agit sur plusieurs fronts pour améliorer le quotidien des habitants des territoires ruraux :

- **Santé** : accompagnement de l'exercice coordonné des soins de premier recours, lutte contre les inégalités via les contrats locaux de santé, et installation de professionnels de santé grâce au programme Éduc'Tour. Une attention particulière est portée à la prévention, à tous les âges de la vie, avec un focus sur les publics les plus fragiles ;
- **Autonomie** : mise en place d'actions collectives de prévention, développement de solutions d'habitat intermédiaire adaptées au milieu rural (plus de 200 MARPA (maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie) sur le territoire), et soutien aux proches aidants (dispositifs de répit et de relayage à domicile : Bulle d'air) ;
- **Famille** : accompagnement des familles et des jeunes en milieu rural, avec un appui aux initiatives locales et aux tiers lieux, espaces de travail et de vie partagés. La MSA propose une gamme de services essentiels pour soutenir les familles avec une attention particulière portée à la petite enfance, à la parentalité, et à l'accompagnement social : accueil du jeune enfant, accueil de loisirs sans hébergement, médiation familiale et espaces rencontres, chartes territoriales avec les familles (démarches participatives pour co-construire des réponses adaptées aux besoins locaux -68 chartes en 2023).

## **« Grandir en Milieu Rural » : un programme ambitieux pour l'enfance et la jeunesse**

Lancé pour soutenir les projets enfance-jeunesse en territoires ruraux, le dispositif « **Grandir en Milieu Rural** » s'articule autour de plusieurs axes :

**Objectif principal** : Permettre à chaque enfant et jeune de grandir dans les meilleures conditions, en offrant des **solutions adaptées** aux spécificités des zones rurales.

**Accompagnement de la MSA** : Définition de **politiques territorialisées** en collaboration avec les acteurs locaux.

**Soutien financier** : Financement d'**actions innovantes** (équipements, démarrage de projets, formations).

**Thématiques prioritaires** : Petite enfance, parentalité, loisirs, numérique, et mobilité.

**Exemples concrets** : création de **structures d'accueil** pour les jeunes enfants, **développement de relais petite enfance** pour les parents, organisation de **départs en vacances** pour les familles, mise en place de **solutions de mobilité solidaire** pour faciliter l'accès aux services.

Grâce à ces dispositifs, la MSA contribue à **améliorer l'accès aux services** pour les familles, notamment en matière de garde d'enfants et de loisirs, **renforcer le lien social** et la solidarité entre les habitants et **soutenir la parentalité** et l'épanouissement des enfants et des jeunes. Elle réaffirme son rôle central dans l'accompagnement des familles rurales, pour des territoires plus **inclusifs et dynamiques**.

### **Soutenir l'emploi et l'insertion en milieu rural.**

La MSA s'engage activement pour dynamiser l'emploi agricole et rural. Elle favorise **l'insertion par l'activité économique**, en accompagnant les projets locaux et en soutenant les acteurs

qui œuvrent pour la création d'emplois durables. Une attention particulière est portée aux jeunes, avec des dispositifs dédiés pour encourager leur installation et leur participation à la vie des territoires.

### **« Inclusion & Ruralité 2 » : un programme phare pour l'insertion.**

Ce programme soutient, sur des cycles de trois ans, les structures d'insertion par l'activité économique (entreprises d'insertion, chantiers d'insertion, etc.). 35 projets accompagnés entre 2021 et 2023, renouvelés jusqu'en 2026. Plus de 3 500 personnes en insertion accompagnées. Un réseau de partenaires nationaux (Laser Emploi, Labo Essec, Makesense, France Active) et des incubateurs territoriaux pour renforcer les compétences des équipes. Une étude d'impact de l'Essec valide la pertinence du programme.

L'AMI Emploi Agricole : favoriser l'emploi durable. La CCMSA finance des projets pour répondre aux difficultés de recrutement en agriculture et faciliter l'accès à l'emploi : 20 projets lauréats sélectionnés en novembre 2024. Actions soutenues : levée des freins à l'emploi, initiatives innovantes avec les acteurs locaux, et ingénierie de coopération territoriale.

Avec son offre d'ingénierie territoriale, la MSA ne se contente pas de répondre aux besoins immédiats : elle construit des solutions pérennes pour les territoires ruraux. En alliant innovation, ancrage local et esprit de solidarité, elle confirme son rôle central dans l'accompagnement des transitions sociales, économiques et sanitaires des campagnes françaises.

Sur tous ces sujets, les caisses de MSA sont prêtes à prendre toute leur place dans les pactes locaux des solidarités dès lors qu'on les associe à la gouvernance dédiée. Certaines d'entre elles ont déjà expérimenté des démarches communes avec des commissaires à la lutte contre la pauvreté, notamment au travers d'appels à

projets communs permettant de mutualiser des moyens pour encourager les initiatives sociales les plus innovantes et leur essaimage.

Les MSA contribuent notamment dans cet esprit aux expérimentations engagées en lien avec la délégation interministérielle à la lutte contre la pauvreté et la DGCS sur certains territoires :

- expérimentations en direction des travailleurs pauvres en milieu agricole ;
- expérimentations visant à lutter contre le non-recours au RSA et à la prime d'activité, en particulier auprès des non-salariés agricoles ;
- expérimentations visant à promouvoir une alimentation solidaire et durable, en lien étroit avec les CAF.

#### **Focus : Familles Rurales : un acteur de proximité au service des habitants**



Familles rurales rassemble 127 000 familles adhérentes, faisant du réseau le premier mouvement associatif familial de France, reconnu d'utilité publique. Avec 1 700 associations locales, 65 Fédérations départementales et 10 Fédérations régionales, Familles Rurales agit dans 10 000 communes de l'Hexagone et en Outre-mer, au plus près des habitants des territoires ruraux et périurbains : un maillage humain et solidaire engagé pour améliorer les conditions de vie des familles, renforcer les liens sociaux et favoriser l'égalité d'accès aux droits, aux services et à la culture.

Là où les services aux publics disparaissent, les associations Familles Rurales inventent des réponses concrètes et adaptées : accueil de la petite enfance, animation enfance, jeunesse, culture, mobilité solidaire, accompagnement numérique, soutien aux

personnes isolées,... Les actions se déploient avec une conviction : lutter contre les inégalités, la pauvreté et la précarité, c'est agir sur l'ensemble des dimensions de la vie quotidienne.

Familles Rurales interrogent les habitants du milieu rural tous les 2 ans avec l'IFOP et étude « perception et réalités de vie en milieu rural » : le premier enseignement est que 94 % d'entre eux sont satisfaits de vivre en milieu rural et pour 96 % d'entre eux la vie à la campagne est le mode de vie idéal pour sa meilleure qualité de vie, le calme, la proximité avec la nature et la sécurité. Mais cette médaille a son revers, aujourd'hui 59 % des ruraux considèrent que les territoires ruraux sont abandonnés (+13 points par rapport à 2023) et 48 % qu'ils sont en déclin (+13 points par rapport à 2025).

Le manque de services publics, les difficultés d'accès à la santé et à l'éducation, la baisse de pouvoir d'achat, les prix et l'inflation, constituent les préoccupations et les priorités des habitants des territoires ruraux et sont des facteurs importants à prendre en compte pour lutter contre la pauvreté.

La pauvreté en milieu rural est peut-être plus diffuse, plus insidieuse, moins visible car les personnes ne veulent pas être stigmatisées. Aux difficultés économiques, pécuniaires et plurielles, peuvent s'ajouter :

- Des **problématiques d'isolement social**, les familles sont de plus en plus éclatées géographiquement ;
- Des **difficultés de mobilité** car nous restons trop dépendants des véhicules individuels pour nos déplacements du quotidien ;
- Une **fracture numérique**, car longtemps les territoires ruraux n'ont pas eu la même couverture numérique, même si cela s'est amélioré, les usages sont moins intégrés chez certaines catégories de populations et pas seulement les plus âgées ;

- Des **difficultés d'accès à la culture, au sport, aux loisirs** avec une offre moins riche, souvent éloignée des lieux de vie.

Les associations locales luttent pour améliorer le cadre de vie, répondre aux besoins, créer des opportunités, lutter contre la perte de chance. Quelles formes est-ce que cela prend ?

Des services : accueil de la petite enfance, accueil périscolaire, accueil de jeunes, aide à domicile, pour partager la charge éducative et de soutien et favoriser l'émancipation.

- **Accueil et accompagnement.** Familles Rurales a toujours rempli un rôle d'écrivain public, devenu écrivains publics numériques, en ouvrant plus de 200 points de médiation numériques, près de 150 espaces de vie sociale, en animant des Maisons France Services, dont plusieurs itinérantes dans l'Indre, en Aveyron et à Mayotte.
- Des occasions **de lien social**, en organisant des visites à domicile, en organisant des sorties culturelles et de loisirs, en organisant des transports d'utilité sociale, des fêtes de villages, des vestiaires solidaires, des bourses à la puériculture, aux jouets en animant plus de 4 000 clubs culture, sports et loisirs.
- Des **espaces et des lieux d'engagement** au profit de l'intérêt général en accueillant des bénévoles dans les associations, en accompagnant des jeunes dans des projets d'intérêt général, donnant la possibilité de se rendre et de se sentir utile, d'exprimer ses talents, de développer des compétences et parfois de retrouver de la dignité.
- La **création d'opportunités**, en provoquant la chance d'offrir par exemple aux jeunes des expériences de mobilités, pour les ouvrir à des nouveaux univers à de nouvelles rencontres en France et en Europe.

### **La jeunesse rurale : un levier d'avenir**

Familles Rurales place la jeunesse au cœur de son projet associatif. Dans de nombreux territoires ruraux, les jeunes subissent un cumul d'inégalités éducatives, sociales et territoriales : difficultés d'accès aux études supérieures, éloignement des structures d'accueil, manque de mobilité, précarité économique.

Les associations agissent pour offrir à ces jeunes des espaces d'engagement, d'expression et d'épanouissement. Les actions jeunesse — accueils de loisirs, espaces jeunes, séjours, projets européens — contribuent directement aux objectifs des politiques publiques : favoriser l'égalité d'accès aux loisirs, soutenir la citoyenneté active et développer la mobilité et l'ouverture culturelle.

Le réseau soutient également l'engagement et la prise de responsabilités des jeunes, à travers les conseils de jeunes, les initiatives locales ou le service civique, favorisant leur autonomie et leur insertion.

Les initiatives locales, portées par les bénévoles et les salariés, sont essentielles : elles incarnent une offre de loisirs, d'engagement et d'émancipation ancrée dans les territoires, qui naît, vit et se renouvelle grâce aux habitants eux-mêmes.

Ces actions contribuent à rompre l'isolement des jeunes ruraux, à redonner confiance et à créer des perspectives dans des territoires souvent perçus comme en retrait.

### **Culture et ruralité : l'émancipation au cœur des territoires**

La culture représente près d'un quart des activités recensées dans les associations Familles Rurales. Elle constitue un levier d'égalité, d'émancipation et de cohésion sociale.

Dans les villages, les initiatives culturelles des associations sont parfois le seul accès à la pratique artistique et à la vie culturelle :

ateliers créatifs, théâtre, danse, musique, fêtes de villages ou encore transmissions des savoir-faire.

Ces activités, accessibles au plus grand nombre, réduisent les inégalités d'accès à la culture, notamment pour les familles les plus modestes. Elles contribuent à développer le capital culturel des habitants, dans une approche inclusive.

Nos bénévoles et salariés sont les passeurs, créant les conditions d'une vie locale dynamique et solidaire.

#### **La mobilité solidaire : un levier d'autonomie et d'inclusion**

La mobilité est un pilier essentiel de l'inclusion sociale. En milieu rural, son absence freine l'accès à l'emploi, à la santé ou à la formation, touchant de nombreux Français en précarité mobilité.

Familles Rurales agit depuis plus de trente ans à travers les Transports d'Utilité Sociale (TUS), services solidaires reposant sur des bénévoles qui accompagnent les habitants dépourvus de solutions de transport pour leurs déplacements essentiels.

Ces dispositifs, ancrés localement, permettent de rompre l'isolement et de redonner de l'autonomie aux personnes âgées, jeunes, familles ou demandeurs d'emploi.

Véritable outil de cohésion territoriale, la mobilité solidaire illustre la capacité des associations Familles Rurales à répondre aux besoins concrets des habitants, dans un esprit de proximité, d'entraide et de dignité.

Le réseau s'appuie également sur un vaste maillage d'Espace de vie sociale (EVS) et de Tiers-lieux. Ces structures constituent de véritables points d'ancrage pour les habitants, offrant des lieux de rencontre, d'échanges et de solidarité dans des territoires parfois isolés. Elles participent activement au maintien du lien social, à la vitalité locale et à la présence d'acteurs associatifs dans les zones rurales les plus reculées.

## **Pour l'avenir**

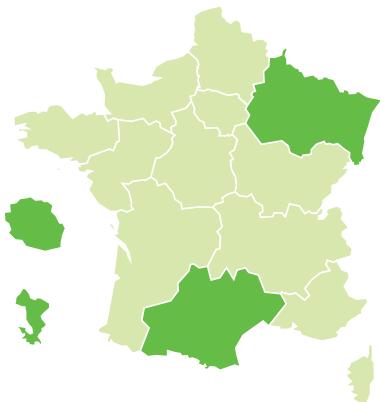
Les associations démontrent qu'une politique de lutte contre la pauvreté efficace passe par le soutien aux initiatives locales, la reconnaissance de la culture comme outil d'émancipation, et la mise en place de dispositifs concrets de mobilité et d'accompagnement social.

Depuis plus de 80 ans, Familles Rurales agit pour que chaque habitant, où qu'il vive, ait les mêmes chances de s'épanouir, de participer et de vivre dignement. C'est dans cette proximité que réside une part essentielle de la réponse aux défis actuels des territoires ruraux.

# 4. Mieux vivre dans des territoires sans pauvreté



Culture, éducation, modèles familiaux, émancipation, solidarités : nos compatriotes précaires ne doivent plus se sentir discriminés dans leurs aspirations à vivre mieux, à vivre comme ils l'entendent. Le sentiment d'isolement, générateur de pertes de chance comme de souffrances physiques et morales, peut résulter de la conviction d'être coupé de tout qu'une communauté humaine peut offrir, en assistance, en aide, en améliorations générales de vie. L'ultime axe réfléchit à ce qu'il faut proposer pour que la pauvreté ne signifie plus une vie amoindrie dans nos Ruralités.



## Les remontées des territoires à Mayotte, au Grand-Est, en Occitanie et à La Réunion

### • Atelier Mayotte – Pauvreté et Ruralité

Mayotte présente des fragilités socio-économiques majeures qui renforcent l'exposition des populations rurales au non-recours aux droits et aux services publics. Dans un territoire où 77 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, où le taux de chômage atteint 34 %, et où près de 60 % des résidents sont confrontés à l'illettrisme ou à l'illectronisme, l'accès effectif aux droits sociaux demeure un enjeu central de cohésion sociale. Les difficultés de mobilité, l'insuffisance des infrastructures de transport et la dispersion des services publics amplifient ces obstacles et contribuent à une errance administrative persistante, aggravée par une faible connaissance mutuelle des acteurs.

Bien que cinq communes soient désormais identifiées comme zones de population peu dense selon France ruralité, l'ensemble du territoire demeure couvert par la politique de la ville, ce qui rend la ruralité mahoraise spécifique et souvent moins visible dans les politiques nationales. Le réseau local de services publics se densifie (France Services, bus France Services, bus numériques, CCAS, unités territorialisées de l'action sociale), mais les dispositifs peinent encore à s'adapter aux besoins d'une population dont la langue française n'est pas toujours d'usage courant et qui exprime une forte crainte du jugement dans les situations d'accueil.

Dans ce contexte, plusieurs orientations stratégiques émergent pour améliorer l'accès aux droits en milieu rural. Le renforcement des démarches d'« aller-vers », inspirées notamment de l'expérimentation du TZNR, constitue un levier essentiel pour compenser les freins de mobilité. Parallèlement, une coordination structurée entre acteurs locaux et départementaux apparaît indispensable pour réduire l'errance administrative, clarifier les missions de chacun et améliorer la lisibilité de l'offre. L'installation, dans chaque village, d'un lieu identifiable d'information et d'orientation de premier niveau représente un objectif partagé, visant à sécuriser les parcours et à rendre les services plus accessibles.

L'amélioration des conditions d'accueil et de confidentialité est également un axe prioritaire : diagnostic des espaces de réception, aménagements adaptés, attention portée au savoir-être des agents, et mise en place d'un plan de formation commun. Ces actions répondent directement à la crainte du jugement exprimée par les usagers et favorisent des relations de confiance nécessaires au recours aux droits.

La démarche engagée propose ainsi un modèle global articulant mobilité, coordination, visibilité et qualité de l'accueil, avec une attention particulière aux cinq communes rurales d'Acoua, Bandraboua, Bandrele, Chirongui et Kani-Kéli. Elle vise à créer des conditions durables d'accès aux droits, fondées sur une mobilisation collective, renforcée et structurée de l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs du territoire.

#### **Contact :**

##### **Christophe Le Droumaguet-Paris**

Secrétaire général adjoint de la préfecture de Mayotte,  
sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de Mayotte  
Tél : 02.69.63.50.00

Mel : christophe.ledroumaguet-paris@mayotte.gouv.fr

## → **Pratiques inspirantes**

### **Les maraudes sociales du Territoire Zéro Non-Recours**

Les équipes mobiles du TZNR mènent des démarches d'« aller-vers » dans les villages ruraux, identifient les besoins des ménages éloignés des services publics et réalisent des accompagnements immédiats (droits sociaux, documents administratifs, signalements). Cette présence régulière sur le terrain réduit le non-recours lié à la mobilité et favorise une relation de confiance durable avec les usagers.

### **L'amélioration concertée des espaces d'accueil**

Dans les cinq communes rurales, un diagnostic partagé des lieux d'accueil est conduit avec les agents, les collectivités et les usagers. Les aménagements proposés (confidentialité, signalétique simplifiée, espaces dédiés) améliorent la qualité de l'accueil et contribuent à lever les freins liés à la crainte du jugement. Ce travail s'accompagne d'un plan de formation commun sur le savoir-être et l'accueil de premier niveau.

## • **Atelier Grand Est - Accès à la culture en milieu rural : un enjeu d'égalité territoriale et d'émancipation sociale**

L'accès aux lieux et dispositifs culturels en milieu rural pour les personnes en situation de pauvreté demeure un défi central des politiques publiques. Alors que la culture pourrait constituer, en l'essence de ses principes, un levier d'émancipation et de cohésion sociale, de fortes inégalités persistent selon le territoire de résidence, le niveau de revenus et le capital culturel des ménages. Les activités culturelles proposées, l'accès à la pratique, les facultés d'expression de sa vie, des conditions d'exis-

tence, des élans de la sensibilité, aggravent le fossé entre des classes sociales souvent convaincues d'accéder et d'entretenir son propre imaginaire culturelle, ses propres valeurs culturelles. Bien ciblées, bien organisées, les politiques culturelles de lutte contre la pauvreté peuvent faire mentir cette dynamique trop vite acceptée et fournir aux populations précaires confiance, armes pour s'élever et voies de sortie de la pauvreté. La préparation de la rencontre nationale du 29 septembre 2025, dans la région Grand Est, s'inscrit dans cette volonté de dresser un diagnostic partagé et d'identifier des leviers d'action concrets.

### **Des ruralités multiples et contrastées**

Dans le Grand Est, les proportions d'habitats ruraux sont encore plus marquées qu'ailleurs : (89 % des communes, 39 % de la population. Cette mosaïque territoriale implique des besoins différenciés et des dynamiques contrastées entre zones périurbaines attractives et territoires en déprise démographique.

La région Grand Est illustre bien ces tensions. Elle compte plus de 6 600 équipements culturels : 4 500 édifices protégés, 62 sites patrimoniaux remarquables, 68 sites inscrits à l'UNESCO et 16 Villes et Pays d'art et d'histoire. Toutefois, un quart des habitants ruraux ne disposent d'aucun équipement culturel dans leur commune, soit 11 points de plus que la moyenne nationale (Insee Flash, mars 2024). L'accès à un cinéma, par exemple, nécessite en moyenne plus de 15 minutes de trajet, contre moins de 5 minutes en milieu urbain.

### **Pauvreté et précarité culturelle : une double peine**

La pauvreté, définie par un revenu inférieur à 60 % du revenu médian, touche 9,8 millions de personnes en France métropolitaine (2023). En élargissant la mesure à la privation matérielle et sociale, 12,7 % des ménages se trouvent dans l'incapacité de satisfaire des besoins essentiels (chauffage, internet, loisirs...). Dans les territoires ruraux, cette pauvreté s'accompagne sou-

vent d'un isolement accru, d'un accès restreint aux transports publics et d'une faible densité associative.

Ces facteurs se traduisent par une sous-consommation culturelle marquée. Selon l'Insee (2023), les cadres et professions intermédiaires sont surreprésentés parmi les publics culturels, tandis que les ouvriers et les personnes sans diplôme y participent deux fois moins. Parmi les 15 ans et plus en situation de pauvreté, 32,2 % sont sans qualification (Observatoire des inégalités). Par ailleurs, 49 % des jeunes ruraux déclarent avoir renoncé à une activité culturelle faute de moyens de transport (INJEP, Chiffres clés de la jeunesse 2021). Au sein des populations, on se passe de culture si on n'a pas accès au reste.

### **Des ressources culturelles riches mais inégalement mobilisées**

Le Grand Est dispose d'un réseau dense d'écoles et d'entreprises culturelles : 4 651 structures relèvent de ce secteur (2,5 % du total régional, contre 3,3 % au niveau national), représentant 34 800 actifs. Malgré cette richesse, les acteurs de terrain soulignent des difficultés récurrentes : mobilité, mobilisation des publics et ingénierie de projet. Les huit journées de concertation du Pacte des ruralités ont confirmé la nécessité d'un accompagnement renforcé, notamment pour les petites intercommunalités, souvent dépourvues de services culturels dédiés.

### **Vers une politique culturelle rurale inclusive**

L'accès à la culture ne peut être réduit à une question d'infrastructure. Il suppose une politique de médiation et de proximité, articulant les dimensions sociales, éducatives et territoriales. Plusieurs pistes opérationnelles émergent.

- Renforcer la mobilité culturelle**

Développer les dispositifs itinérants : cinémas ambulants, Micro-Folies, médiathèques mobiles.

Encourager la mutualisation des moyens de transport entre communes ou via des navettes culturelles solidaires (partenariat collectivités–associations).

- **Agir dès l'enfance**

Intégrer la sensibilisation artistique dans les politiques de protection maternelle et infantile (PMI) et les projets éducatifs locaux.

Soutenir les programmes d'éducation artistique et culturelle (EAC) en lien avec les établissements scolaires et les centres sociaux.

- **Promouvoir les droits culturels**

Favoriser la participation active des habitants : ateliers de co-création, résidences d'artistes participatives, valorisation des cultures locales.

Soutenir la reconnaissance des pratiques amateurs et des cultures populaires comme composantes légitimes de la vie culturelle.

- **Faciliter l'accès économique**

Mettre en place des tarifications solidaires, des chèques culture ou des dispositifs de gratuité ciblée en partenariat avec les CCAS et associations caritatives.

Intégrer la culture dans les parcours d'insertion sociale ou professionnelle (ateliers, chantiers artistiques).

- **Renforcer la coopération territoriale**

Créer des réseaux intercommunaux culture–social pour croiser les expertises.

Former les travailleurs sociaux à la médiation culturelle, et réciproquement, sensibiliser les acteurs culturels aux réalités de la précarité.

## Une ambition partagée

Les échanges entre élus, acteurs culturels et citoyens montrent une volonté commune de faire de la culture un vecteur d'inclusion et de dignité. Organiser des événements dans des lieux familiers – salles des fêtes, marchés, cafés associatifs – permet de toucher des publics éloignés tout en valorisant les ressources locales. La culture n'est pas un supplément d'âme : elle est un levier de reconstruction du lien social et de revitalisation rurale.

Le défi des prochaines années sera donc de passer d'une logique d'offre à une logique de parcours, en considérant la culture comme un droit fondamental au même titre que l'éducation ou la santé. L'enjeu n'est pas seulement de faire venir la culture dans les campagnes, mais de reconnaître et soutenir les cultures qui y vivent déjà.

### Contact :

#### **Brice Barbaux-Morales**

Commissaire à la lutte contre la pauvreté de la région Grand Est

Mail : [brice.barbaux-morales@grand-est.gouv.fr](mailto:brice.barbaux-morales@grand-est.gouv.fr)

[www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est)

## • Atelier Occitanie - Accès et réussite dans l'enseignement supérieur des jeunes ruraux

Un enjeu central pour l'égalité des chances.

Comprendre les freins : des obstacles multiples et imbriqués

Malgré les efforts nationaux pour réduire les fractures territoriales, l'accès à l'enseignement supérieur reste marqué par de fortes inégalités selon le lieu de vie et le milieu social.

En Occitanie, 35 % des jeunes vivent en milieu rural, mais à 20 ans, 60 % ont quitté le système scolaire, soit le double du taux observé en ville. Les jeunes ruraux font face à une accumulation de freins : territoriaux (éloignement des campus, offre de formation limitée), sociaux et financiers (coût du logement, mobilité, méconnaissance des aides), culturels et psychologiques (autocensure, peur du déracinement, sentiment d'illégitimité), institutionnels (coordination insuffisante entre acteurs de l'éducation et du social).

Ces données traduisent un double défi : l'accès aux études longues et la réussite dans l'enseignement supérieur pour les jeunes ruraux issus de milieux modestes. D'où la proposition de leviers concrets et reproductibles.

### → Pratiques inspirantes

Dans le Gers, un partenariat entre la mission locale et l'université de Toulouse permet chaque année à des bacheliers ruraux d'accéder à des licences professionnelles en alternance sans quitter leur territoire.



Le dispositif **“Cordées de la réussite”** déployé dans plusieurs lycées ruraux du Tarn et de l'Aveyron propose des immersions sur les campus universitaires et un mentorat étudiant pour lever les freins culturels à la poursuite d'études.



### Ouvrir le champ des possibles

Le programme **OSE – ISAE SUPAERO** offre des ateliers scientifiques, du tutorat et des visites de campus aux collégiens et lycéens

ruraux. Mallory, étudiante à Supaero, témoigne : « *Je suis la première de ma famille à faire des études longues. Aujourd'hui, j'accompagne à mon tour des jeunes qui n'y croyaient pas.* »

### **Favoriser la proximité éducative**

Les **campus connectés** permettent à des jeunes de suivre des études à distance tout en bénéficiant d'un accompagnement local : tutorat, accompagnement numérique, lien avec les entreprises locales.

À Decazeville, le campus connecté a permis à une dizaine d'étudiants d'obtenir une licence universitaire tout en restant dans leur bassin de vie.

### **Des recommandations à mettre en œuvre**

- **Renforcer l'offre locale de formation** (campus connectés, antennes universitaires, formations en tension).
- **Améliorer l'orientation dès le collège**, en valorisant les parcours diversifiés.
- Faciliter la mobilité et le logement, en réduisant les coûts et simplifiant les démarches.
- **Lutter contre l'autocensure**, grâce à des témoignages de pairs et au développement des compétences psychosociales.
- Suivre les parcours dans la durée, pour ajuster les politiques publiques.

L'atelier illustre la richesse des initiatives locales et la nécessité d'une approche coordonnée entre acteurs publics, établissements, associations et étudiants. L'enjeu : faire de la **ruralité un atout** et non un handicap, en garantissant à chaque jeune, où qu'il vive, les mêmes chances de réussir.

## **Garder espoir : la ruralité comme terre d'avenir pour l'éducation**

Malgré les difficultés bien réelles auxquelles ils sont confrontés, les jeunes ruraux ont de solides raisons de croire en leur avenir. Loin des clichés d'isolement ou de retard, les territoires ruraux deviennent des laboratoires vivants d'innovation éducative et sociale. On y trouve une solidarité forte, un tissu associatif dynamique, des établissements scolaires et universitaires qui s'adaptent, et surtout une jeunesse qui invente ses propres chemins de réussite. Ces jeunes portent en eux une capacité d'adaptation, un ancrage territorial, et une volonté de donner du sens à leurs parcours — autant d'atouts précieux dans un monde en quête de durabilité et de cohésion.

L'espoir réside aussi dans la transformation progressive du regard porté sur la ruralité. De plus en plus d'initiatives visent à réduire les distances physiques et symboliques entre la campagne et l'université, entre le local et le monde global. Les politiques publiques investissent dans les campus connectés, les maisons des étudiants en milieu rural, et les formations hybrides permettant d'étudier sans quitter son territoire. Ces dispositifs font émerger une nouvelle génération de jeunes diplômés, à la fois ancrés et ouverts, capables de dynamiser les économies locales tout en accédant à des métiers qualifiés.

### **→ Pratiques inspirantes**

L'un des exemples les plus inspirants vient du Campus Connecté de Millau, en Aveyron. Ce lieu permet à des jeunes de suivre des cursus universitaires à distance, avec un accompagnement de proximité assuré par des tuteurs formés et des partenariats avec les universités régionales.



Les étudiants y trouvent un environnement de travail stimulant, un réseau d'entraide, et la possibilité de concilier

études, emploi local et vie familiale. Certains y ont même monté des projets collectifs — comme la création d'un tiers-lieu associatif ou d'une micro-entreprise numérique — prouvant que la réussite académique peut nourrir le développement territorial.

Ces réussites locales rappellent que l'éducation n'est pas l'apanage des grandes villes. Elle peut s'enraciner dans les territoires ruraux, à condition que les acteurs — enseignants, élus, associations, entreprises — continuent à coopérer. Ce qui compte, ce n'est pas tant le lieu que la confiance en sa capacité à apprendre et à agir. Garder espoir, pour un jeune rural, c'est croire que son parcours a du sens, que son territoire compte, et qu'il peut être acteur de la transformation du monde, depuis là où il est.

Témoignage de Léa, 21 ans, étudiante au Campus Connecté de Millau : « Avant, je pensais qu'il fallait partir loin pour réussir. Aujourd'hui, je sais qu'on peut apprendre, grandir et entreprendre ici, au cœur de notre territoire. La ruralité, c'est notre force. »

#### Contact :

##### **Eric Péisson**

Commissaire à la lutte contre la pauvreté de la Région Occitanie  
Tel : 09 88 88 88 80 - Mel : eric.pelisson@occitanie.gouv.fr

## **Focus - L'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur des jeunes ruraux d'origine modeste : l'exemple de la résidence pour les réussites Armand Duportal à Toulouse**

### **Le Crous, acteur public de la mobilité sociale étudiante**



Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) constitue un pilier du service public de la vie étudiante. Présent dans l'ensemble des territoires, il œuvre pour garantir à chaque étudiant l'accès à des conditions de vie dignes et à une réelle égalité des chances, quel que soit son milieu d'origine. Au-delà de la gestion des bourses et du logement, le Crous de Toulouse-Occitanie s'engage dans une politique de lutte contre l'autocensure et de soutien à la réussite des jeunes issus des territoires ruraux ou défavorisés. Une recherche doctorale en convention CIFRE soutient cette démarche, en interrogeant les politiques de ciblage du logement étudiant comme levier d'inclusion et de mobilité sociale.

### **Un dispositif expérimental : la résidence pour les réussites Armand Duportal**

Implantée au cœur de Toulouse, la résidence pour les réussites Armand Duportal constitue un laboratoire social et éducatif. Ce projet pilote, lancé par le Crous, accompagne les étudiants de première année issus de milieux modestes, souvent les premiers de leur famille à poursuivre des études supérieures. La résidence, moderne et conviviale, accueille un public sélectionné sur critères sociaux et géographiques : étudiants boursiers, parfois relevant de l'aide sociale à l'enfance, et issus principalement de lycées situés en zones rurales. L'objectif : rompre l'isolement, faciliter l'adaptation à la vie urbaine et universitaire, et créer une communauté solidaire de réussite.

Le dispositif repose sur un tutorat triptyque : académique (renforcer les méthodes de travail, la compréhension des cours et la gestion du temps), culturel, (favoriser l'ouverture et l'inclusion dans la vie locale), de vie quotidienne (aider à la gestion budgétaire, à la santé, ou à la recherche d'emploi étudiant). Chaque tuteur suit un groupe d'une dizaine d'étudiants, à quoi s'ajoute un programme riche d'activités : art-thérapie, médiation canine, soirées d'échanges, visites culturelles, ciné-concerts ou ateliers de poterie.

Le bilan est encourageant : plus de la moitié des résidents proviennent de territoires ruraux, démontrant que le dispositif atteint bien sa cible. Les étudiants témoignent d'un meilleur sentiment d'appartenance, d'une réduction du décrochage et d'un gain de confiance.

L'approche globale – logement, accompagnement, culture, social – constitue un modèle reproductible de lutte contre la pauvreté étudiante et l'isolement rural.

La réussite du dispositif repose sur une coopération élargie : Crous, établissements d'enseignement supérieur, associations, collectivités locales et acteurs éducatifs. Tous contribuent à repérer, informer et accompagner les jeunes susceptibles de bénéficier de la résidence.

L'un des défis majeurs reste la lutte contre l'autocensure : nombre d'élèves ruraux n'osent pas envisager des études longues, faute de repères ou de moyens. C'est pourquoi des actions de sensibilisation sont menées dès le lycée : interventions d'ambassadeurs étudiants auprès des lycéens, forums d'orientation et journées portes ouvertes, webinaires de formation pour les bénévoles associatifs, activités interactives comme des escape games ou quiz éducatifs autour de la vie étudiante. Ces démarches renforcent la projection vers l'enseignement supérieur et contri-

buent à modifier les représentations des familles et des jeunes ruraux sur la réussite scolaire.

### **Des perspectives pour la lutte contre la pauvreté en milieu rural**

L'exemple d'Armand Duportal illustre comment une politique ciblée peut transformer la trajectoire de jeunes issus de territoires fragiles. Ce type d'initiative pourrait être élargi en déployant des résidences à réussite dans d'autres villes universitaires, en favorisant les partenariats avec les lycées ruraux et les structures sociales locales, en intégrant les nouvelles technologies (mentorat en ligne, plateformes d'entraide).

Des projets similaires existent ailleurs : les « **Campus Connectés** » soutenus par l'État permettent à des jeunes ruraux de suivre à distance des cursus universitaires depuis leur territoire d'origine ; les **maisons des étudiants ruraux** au Québec offrent un accompagnement personnalisé.

### **• Atelier à La Réunion**

L'insularité, l'éloignement des centres urbains et l'enclavement de certains micro-territoires génèrent un isolement réel et ressenti, amplifié par la faiblesse de l'offre de transports. Cette contrainte limite l'accès à la formation, aux services publics, à la culture et aux loisirs, en particulier pour les jeunes et les familles les plus précaires.

L'environnement social demeure marqué par la précarité économique, les violences intrafamiliales et les problématiques de santé mentale. Les familles expriment un besoin d'accompagnement, notamment sur les enjeux de parentalité et de compréhension du système éducatif. Le manque de repères éducatifs cohérents entre école, structures périscolaires et sphère familiale renforce les difficultés de socialisation et d'ambition sco-

laire. L'école est souvent perçue comme distante, peu lisible, voire intimidante pour certains parents.

Les freins identifiés relèvent également de facteurs psychologiques (autocensure, barrière linguistique liée au créole), de la saturation de certains dispositifs ainsi que d'une communication insuffisante sur les droits, les aides et l'orientation. La coordination entre institutions, associations et établissements scolaires reste perfectible ; le travail en silo limite l'efficacité des actions et la lisibilité des parcours proposés aux enfants et aux jeunes. De nombreux acteurs soulignent l'absence d'un réseau d'adultes soutenants et le besoin d'un accompagnement éducatif continu.

Les besoins exprimés convergent vers une amélioration de la mobilité, un renforcement de l'ouverture de l'école aux familles, un soutien accru à la parentalité, ainsi qu'un meilleur maillage territorial des services. Le développement d'équipes mobiles, de guichets uniques d'accès aux droits et d'actions de médiation apparaît essentiel pour toucher les publics les plus éloignés. La continuité éducative, notamment à travers les « Territoires



Éducatifs Ruraux », constitue un levier central pour articuler les temps scolaire, périscolaire, familial et associatif. Les territoires ont également besoin d'un soutien plus fort au tissu associatif et de lieux de proximité favorisant la coopération entre acteurs.

**Contact :**

**Frédéric Sautron** Sous-Préfet de la Réunion  
Tél : 02 62 40 77 77 - Mel : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)

## → Pratiques inspirantes

### Mobilité éducative itinérante

La mise en place d'équipes mobiles (bibliobus, ludothèques, ateliers numériques, caravane d'accès aux droits) constitue une réponse adaptée aux contraintes d'enclavement. En allant au-devant des familles, ces dispositifs renforcent l'accès aux services, soutiennent les démarches administratives, facilitent la continuité éducative et désenclavent les micro-territoires. Ils permettent également d'identifier précocement les besoins des enfants et d'accompagner les parents dans une logique de prévention.

### Coéducation et ouverture de l'école

Des initiatives telles que les cafés des parents, les classes ouvertes, les ateliers de compréhension des codes scolaires ou encore les actions inter-acteurs (école/associations/loisirs) favorisent un climat de confiance avec les familles. Ces démarches renforcent l'implication parentale, améliorent la connaissance des dispositifs existants et contribuent à une meilleure cohérence éducative. Elles participent à la lutte contre l'autocensure et soutiennent l'ambition scolaire des jeunes.

## Focus – Programme Maisons France Services



### France services

Le programme France Services, piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et lancé en 2019, veut garantir un accès équitable aux services publics, y compris dans les zones les plus isolées. Aujourd'hui, 2 800 maisons France Services maillent tout le territoire : elles sont conçues pour que chacun puisse rejoindre un point d'accueil en moins de 20 minutes.

France Services permet aux habitants d'accéder, en un seul lieu, à de nombreuses démarches administratives essentielles : un guichet unique pour les démarches du quotidien. En effet, douze organismes proposent les services de la solidarité nationale : France Travail, France Titres, l'Assurance maladie, les Finances publiques, le Point Justice, ainsi que des structures liées à la retraite, à la rénovation énergétique, à la MSA agricole, à La Poste, aux Allocations familiales et à l'Urssaf, entre autres.

Les conseillers sont formés pour accompagner les citoyens ayant des difficultés d'accès aux réseaux numériques. Chaque mois, les maisons France Services réalisent plus d'un million d'accompagnements. Le dispositif repose sur quatre piliers.

- **Proximité** : être à moins de 20 minutes d'un point France Services.
- **Service humain et numérique** : accueil individualisé par des conseillers formés, soutien dans l'utilisation des outils numériques.
- **Qualité garantie** : formation continue des agents, outils adaptés pour assurer un accueil fiable.
- Convivialité : des espaces accueillants, parfois liés à des **structures** locales (mairie, médiathèque...), favorisant aussi

l'accompagnement social. Elle renforce le lien social : la maison France Services devient un espace de sociabilité, pas seulement un guichet administratif.

L'ANCT joue un rôle de pilote : elle soutient financièrement et techniquement les collectivités (mairies, associations, communautés de communes) pour créer des espaces adaptés aux réalités locales. Elle encourage les labellisations dans les territoires les plus fragiles, en particulier rurales, afin de réduire les inégalités d'accès.

L'objectif : rapprocher les services de ceux qui en ont le plus besoin, notamment les populations vulnérables ou éloignées du numérique.

Agence nationale de Cohésion des Territoires (ANCT)  
20 Av. de Ségur, 75007 Paris  
Tel : 01 85 58 60 00

#### **Focus – Lutter contre la pauvreté en luttant contre le déterminisme social : l'association 1001 mots.**



1001mots vise à lutter contre les inégalités et le déterminisme social en permettant à tous les enfants d'acquérir entre 0 et 3 ans les compétences fondamentales pour s'épanouir ensuite à l'école et dans la vie.

Pour cela, l'association a co-construit avec des parents, orthophonistes et chercheurs, un programme d'accompagnement parental déployé à grande échelle. Depuis 2018, plus de 25 000 enfants ont été accompagnés.

#### **Quel est votre ambition ?**

Renforcer les compétences des parents pour décupler le potentiel de leur bébé, dès sa naissance. Nous visons que chaque

enfant puisse révéler son potentiel. Qu'aucun enfant ne soit pénalisé à l'école et dans la vie, du fait de son milieu d'origine. Nous voulons pour cela permettre à une majorité d'enfants vulnérables de rentrer à l'école bien armés, de mots et de compétences socio-émotionnelles, pour apprendre et s'épanouir dans les meilleures conditions. Pour cela, nous déployons notre programme dans les territoires où l'offre associative et les services publics sont les moins accessibles, notamment les zones rurales et isolées.

***Quelles sont les clefs de votre réussite ? Comment avez-vous mobilisé les acteurs, la coordination des acteurs ?***

Notre force réside dans une approche co-construite avec les chercheurs, les professionnels de terrain et les acteurs locaux : départements et PMI, caisses d'allocations familiales, ARS et associations locales. Nous sensibilisons et formons les professionnels à repérer et orienter les familles, puis assurons un accompagnement à distance personnalisé, accessible et gratuit de ces parents et leur bébé. Cette alliance de terrain, appuyée sur la science, la collaboration et la confiance, garantit un déploiement fluide et un fort impact sur les pratiques des familles et le lien parent-enfant.

***Comment convainquez-vous les parents ? Les parents vous sollicitent-ils directement ?***

Les familles découvrent souvent 1001mots grâce à leur puéricultrice à la PMI ou à un mail de leur CAF, et s'y engagent avec enthousiasme. Ce qui les convainc, c'est la simplicité et l'accessibilité du programme : des conseils pratiques et des idées d'activités, par sms et sur Instagram ; un suivi téléphonique régulier avec une orthophoniste ; des beaux livres spécialement adaptés pour leur bébé, envoyés par la poste directement à leur domicile. Les parents apprécient les conseils simples, qui s'inscrivent dans les moments du quotidien, l'écoute bienveillante de la profession-

nelle référente qui leur téléphone, et surtout, ils constatent rapidement des effets visibles sur leurs pratiques et sur leur enfant ! Beaucoup, comme Coralie et Nicolas, parents de Pauline, à Bonny-sur-Loire dans le Loiret, nous disent se sentir moins seuls et plus confiants.

« J'ai reçu votre SMS pour le bain, j'ai commencé à le faire et elle comprend bien maintenant. En expliquant, ça les angoisse moins le bain, ça les rassure. [...] Quand j'avais un doute, même sur un petit détail du quotidien, je pouvais poser la question. À chaque fois, on avait des conseils simples qu'on pouvait appliquer tout de suite. [...] On conseille à d'autres parents d'essayer 1001mots, parce que ça aide énormément au développement. Et puis, on se sent moins seuls. »

***Quel avenir voyez-vous à vos actions ? Quelles préférences de déploiement ?***

Nous voulons renforcer notre présence dans les zones rurales, où 1/5 des enfants que nous accompagnons vivent déjà. Notre priorité : nouer des partenariats avec 10 nouveaux départements ruraux d'ici à 2028. L'objectif est de faire système à l'échelle nationale.

***Quel regard portez-vous sur 2026 et la lutte contre la pauvreté dans les ruralités ?***

En 2026, la réussite passera par la prévention et l'investissement dans les 1000 premiers jours. Les ruralités sont riches d'initiatives, mais souvent sous-dotées en services de santé, d'accueil des jeunes enfants ou d'accompagnement parental.

***Quelles sont les priorités, à votre avis, pour lutter contre la pauvreté en milieu rural pour nos politiques publiques de court terme ?***

Au regard des retours des besoins et retours des familles que nous accompagnons en milieu rural, nous recommandons de

miser sur trois leviers : **(1)** renforcer les dispositifs de soutien à la parentalité de proximité, et accessible dans des lieux isolés où l'offre est moindre **(2)** investir les PMIs, pour qu'elle poursuivre leur travail exceptionnel de maillage territorial unique, tout en pouvant repérer et orienter les familles isolées à de dispositifs ressources comme celui de 1001mots **(3)** soutenir les solutions d'aller-vers comme 1001mots, qui compensent le manque d'accès aux services publics.

**Contact :**

**Florent de Bodman**

Cofondateur et DG | 1001mots.org

+33 (0)6 32 41 31 62

Mel : florent.debodman@1001mots.org

# Conclusion

Ce livret rappelle avec force une conviction partagée : la lutte contre la pauvreté en milieu rural ne peut réussir qu'en s'appuyant sur l'intelligence collective, l'engagement local et l'innovation sociale. Les diagnostics territoriaux menés dans l'ensemble des régions ont mis en lumière des fragilités spécifiques : isolement, précarité énergétique, rareté des services publics, associatifs, difficultés de mobilité ou accès limité aux soins. Mais ils ont aussi démontré la capacité des acteurs ruraux à inventer des réponses adaptées, concrètes et déclinables.

## **Des propositions existent.**

Des pistes d'action concrètes et reproductibles émergent ainsi des territoires. Par exemple, les pactes locaux, qu'il s'agisse de ceux dédiés aux travailleurs pauvres, à la rénovation énergétique ou à la structuration des services aux habitants, démontrent la capacité des acteurs à coconstruire des réponses durables à partir d'un diagnostic partagé. Ils offrent un cadre opérationnel pour repérer les publics invisibles, améliorer l'accès aux dispositifs et coordonner les interventions, comme en témoignent les alliances locales portées par la MSA ou l'expérimentation sur les travailleurs pauvres du secteur agricole entre l'Etat, la FNSEA et la MSA.

Les démarches d'« aller vers » – équipes mobiles, visites à domicile, ateliers itinérants, camions France Services, bus des familles ou Roulotte des tout-petits – confirment qu'amener les services là où vivent les habitants constitue souvent le premier levier d'accès aux droits. Les campus connectés, les résidences pour la réussite étudiante ou les relais écoles-familles en Guyane montrent comment l'accompagnement de proximité peut sécuriser les parcours éducatifs des jeunes ruraux et réduire l'autocensure.

**L'innovation sociale irrigue également les territoires** : prototypes comme les « Relais d'ici », les « balades citoyennes » ou les réseaux de « retrouvailles solidaires », épiceries participatives de Bouge Ton Coq, centres de santé solidaires, jardins créoles ou glanage organisé illustrent la diversité des solutions locales.

**Les réponses en matière de mobilité solidaire** – conseils personnalisés, plateformes de véhicules partagés, covoiturage accompagné, transports fluviaux mutualisés en Guyane, garages solidaires ou flottes mises à disposition dans les pactes locaux – apparaissent, quant à elles, essentielles pour lever l'assignation territoriale et ouvrir l'accès à l'emploi, à la santé et à la formation.

En complétant ces actions par une ingénierie territoriale renforcée, une structuration des filières alimentaires locales ou la montée en compétence des petites communes, ces initiatives dessinent un ensemble cohérent de leviers opérationnels qui, mis bout à bout, rendent possible une ruralité plus juste, plus accessible et pleinement actrice de son avenir.

Ces initiatives existantes dessinent un **horizon commun** : des territoires ruraux capables d'offrir à chacun les conditions d'une vie digne, d'un parcours sécurisé et d'un accès effectif aux droits. Elles confortent également la nécessité d'une coordination renforcée entre l'État, les collectivités, ses opérateurs, le monde économique, les associations et les habitants, condition indispensable pour structurer des réponses durables et cohérentes.

À travers ce livret, un message s'impose : **la ruralité mérite d'être reconnue comme un espace d'innovation, d'audace et de solidarité**. En intégrant, en assimilant les pratiques inspirantes identifiées, en soutenant leur essaimage et en consolidant les alliances locales, nous pouvons transformer durablement la lutte contre la pauvreté en milieu rural et garantir que chaque territoire, aussi isolé soit-il, demeure un lieu de vie, de droits et d'avenir.



## Retrouvez la DIPLP sur les réseaux sociaux



La délégation  
interministérielle à la  
prévention et à la lutte  
contre la pauvreté  
<https://bit.ly/3DkhZxz>



Délégation Interministérielle  
à la lutte contre la pauvreté  
(@delegation\_pauvreté)



DIPLP :  
(@deleg-pauvreté.bsky.social)



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**PACTE DES  
SOLIDARITÉS**

Agir ensemble pour faire  
reculer la pauvreté





